

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 72

MONTRÉAL, LE MARDI 26 MARS 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Comédie chinoise

L'«affirmation tranquille» de Taïpeh irrite Pékin

L'élection triomphale, ce week-end, de Lee Teng-Hui à la tête de Taïwan, à la suite de la première élection présidentielle libre jamais tenue dans toute l'histoire de la Chine, représente un immense défi à Pékin, qui pourrait être tenté d'y répondre par un durcissement.

Cinquante-quatre pour cent à Lee Teng-Hui, l'homme qui a fait de l'île de Formose la quinzième puissance économique du monde et une «seconde Chine», libérale et de plus en plus démocratique. Plus 21 % à un candidat ouvertement indépendantiste, Peng Ming-Min. Cela fait bien 75 % des Taïwanais qui appuient désormais la marche de leur île vers une personnalité distincte reconnue comme telle, voire vers l'indépendance pure et simple.

Les gérontes de Pékin ont difficilement avalé l'affront. L'agence Chine nouvelle a utilisé une périphrase pour évoquer cette consultation révolutionnaire qui a virtuellement «mis au monde» une nation taïwanaise. Répugnant à employer le mot «élection», chose honnie au pays de Mao Zedong et de Deng Xiaoping, l'agence a préféré évoquer «les activités concernant les changements de dirigeants de la région de Taïwan». Aimable litote qui suinte la langue de bois.



François Brousseau

Chine nouvelle a également cru pouvoir lire dans les chiffres une «défaite de l'indépendantisme», les deux (petits) candidats ouvertement «pro-continent» ayant eu plus de voix que le seul candidat ouvertement indépendantiste. C'est faire bien peu de cas de l'appui massif à Lee Teng-Hui, décrit depuis des semaines et des semaines par la presse de Pékin comme un séparatiste rampant et inavoué.

L'affront à peine bu, les autorités de Pékin ont annoncé, hier, la fin des manœuvres militaires dans le détroit de Formose, qui avaient commencé le 8 mars dernier et qui avaient ponctué la campagne électorale à Taïwan, dans une opération d'intimidation explicite, admise comme telle par ses auteurs.

Pékin a-t-il donc perdu la guerre des nerfs des six dernières semaines? A court terme, il semble bien que oui, et que cette intimidation ait fait boomerang. Les pressions militaires avaient pour but de dissuader les Taïwanais de voter pour les partisans d'une identité distincte. Elles ont au contraire renforcé la position de Lee Teng-Hui.

Fort de sa majorité absolue, le président taïwanais apparaît désormais conforté dans sa ligne politique de «l'autonomie tranquille», affirmant l'esprit de l'indépendance... à défaut de la lettre.

«Taïwan a été de facto indépendant depuis plus de 40 ans et il n'est pas surprenant qu'un certain nombre de Taïwanais veulent que l'île ait un plus grand profil dans le monde», a déclaré hier à l'AFP, sous le couvert de l'anonymat, un diplomate en poste à Taïpeh.

Le premier ministre Lien Chan, qui sera désormais le vice-président de Lee Teng-Hui, a rappelé le souhait de Taïwan de conclure avec Pékin un accord de paix «une politique de détente» basée «sur les principes de l'égalité et de la bonne volonté».

Du côté continental, un officiel pékinois a affirmé que «les portes sont encore ouvertes» pour un dialogue Pékin-Taïpeh, soulignant toutefois que «les obstacles sont du côté des autorités taïwanaises». Il a rappelé que la clé est l'abandon par Taïwan de sa politique visant à créer «deux Chineses».

Paroles, paroles... Selon Michael Hsiao, chercheur à l'Academia Sinica de Taïpeh, «Taïwan est victime d'une comédie chinoise où chacun veut sauver la face». «Avec son offre d'accord de paix, Taïpeh a fait un geste tactique pour rejeter la balle dans la cour des Chinois. Pour ne pas apparaître comme le méchant, Pékin fera peut-être une contre-proposition. Mais les deux savent bien que l'un et l'autre ne veulent pas céder sur le fond», dit-il. A partir de là, où vont désormais les deux Chineses? Une déclaration pure et simple d'indépendance de Taïpeh serait une provocation et une gaffe stratégique que Lee est trop intelligent pour commettre.

Il semble plutôt que le président taïwanais poursuivra, en la développant, la ligne «affirmationniste» qui a fait son succès: multiplication des contacts ad hoc avec des officiels du monde entier, demande réitérée d'une admission de Taïpeh à l'ONU et à l'Organisation mondiale du commerce. Sans demander pour autant — comme auparavant — aux étrangers de «choisir» entre Pékin et Taïpeh. Et tout en continuant de tenir, pour la forme, un discours sur la réunification éventuelle, quand la Chine continentale sera devenue démocratique. C'est-à-dire, en clair, dans la semaine des quatre jeudis.

Pékin, pour sa part, doit apprendre à vivre avec une «dissidence nationale» qui aiguise les divisions au sommet, au moment où se prépare la succession de Deng Xiaoping. Divisions non pas sur le fond du problème, mais sur son traitement, sur la façon d'y faire face. Divisions d'autant plus préoccupantes que Taïwan n'est pas le seul problème du type qui se profile à l'horizon. Les «régions économiques spéciales» comme la province du Guangdong, voisine de Hong-Kong, craignent de plus en plus une éventuelle «reprise en main bureaucratique» de Pékin. Sans compter Hong-Kong elle-même, qui doit rentrer l'an prochain — et avec une angoisse immense — dans le giron continental. Et sans oublier les provinces du Tibet et du Xinjiang, dans l'ouest, où les velléités indépendantistes restent fortes. Tempêtes à l'horizon?

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B6	Montréal Nuageux avec 40 % de possibilité d'averses le matin. Max: 2
Avis publics .....B6	Québec Nuageux avec éclaircies. 70 % de possibilité d'averses de neige le matin. Max: -1
Classées .....B5	Détails en B 5
Culture .....B8	
Économie .....B2	
Éditorial .....A6	
Le monde .....A5	
Mots croisés .....B6	
Les sports .....B5	

LES ACTUALITÉS

Cuba: Axworthy critique la position américaine  
PAGE A 4



MONTRÉAL

CHUM: consensus médical sur la moitié des spécialités  
PAGE A 3

L'ÉCONOMIE



Sidbec réalise des profits historiques  
PAGE B 3

## Bouchard engage les réformes

Assurance-médicaments, allocation familiale unifiée, équité salariale, nouveau régime de rentes, aide sociale et fiscalité au menu de 1996

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard a placé l'année 1996 sous le signe des réformes sociales. Dans le discours inaugural de la deuxième session de la 35<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale, hier, il a annoncé pour l'année qui vient la création d'un régime universel d'assurance-médicaments, une nouvelle allocation familiale unifiée, un nouveau régime des rentes, une loi sur l'équité salariale, une réforme de la fiscalité, de l'aide juridique et de l'aide sociale d'ici janvier 1997. Entre-temps, les services

de l'assurance-maladie resteront intacts et les frais de scolarité à l'université ne seront pas augmentés, en attendant un projet de réforme de l'éducation pour l'automne.

M. Bouchard a cependant mis l'essentiel de ses espoirs pour la relance de l'emploi dans «le climat favorable» créé par la Conférence sur le devenir social et économique du Québec et sur la concertation et le partenariat avec l'entreprise privée, les municipalités et les régions pour créer des emplois et attirer des investissements. Il annonce que l'État donnera «de l'oxygène au secteur privé» en réduisant la réglementation. Il a lancé l'objectif que 2000 nouvelles PME exportent leurs pro-

duits à l'étranger en l'an 2000. Si l'année 1995 a été consacrée essentiellement au référendum, M. Bouchard promet cette fois de «gouverner à plein temps» et il a l'in-

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

VOIR AUSSI EN PAGES A 2, A 6 ET A 7

- Les réactions de Johnson et Dumont
- Le discours de Lucien Bouchard
- L'éditorial de Lise Bissonnette

### La politique



PHOTO JACQUES NADEAU

DEUX CITOYENNES d'origine italienne argumentent vivement devant un bureau de vote de la circonscription Papineau-Saint-Michel de leurs options respectives, l'une en faveur du Bloc québécois et l'autre en faveur du Parti libéral, juste avant le candidat Pierre Pettigrew et son garde du corps. Cette discussion enflammée entre bloquiste et libérale se déroulait en italien.

### Sondage CROP-Radio-Canada

## Le mur de l'incompréhension demeure impénétrable

- Pas de pouvoirs spéciaux pour le Québec
- Ottawa devra approuver la question référendaire
- Pas de droit de veto spécifique

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Seulement cinq mois après la mince victoire référendaire du NON, le fossé entre les deux solitudes est redevenu ce qu'il était. Sur la question constitutionnelle, les points de divergence entre Canadiens et Québécois restent plus nombreux que les points de convergence. Le mur de l'incompréhension demeure impénétrable.

L'opinion du Canada anglais n'est pas plus conciliante, redevenue sensiblement ce qu'elle était avant la campagne référendaire québécoise. Tout au plus, les Canadiens sont disposés à reconnaître:

- que le Québec, tout en étant égal aux autres provinces, est différent par sa langue et sa culture;

■ que le Québec est une composante essentielle de l'identité canadienne; que le Québec devrait avoir un droit de veto constitutionnel, pourvu que toutes les autres régions du pays l'aient;

■ que le fédéral devrait présenter des offres constitutionnelles au Québec avant la tenue d'un autre référendum.

En contrepartie, le Canada anglais estime que le Québec ne doit pas disposer de pouvoirs spéciaux différents de ceux des autres provinces, que le système fédéral lui profite plus qu'aux autres provinces, que le gouvernement fédéral devrait approuver la question qui

VOIR PAGE A 8: SONDAGE

### LA PARTITION

Si le Québec devenait souverain, voudriez-vous que votre région continue de faire partie du Canada?

	Total Québec	Île de Montréal	Reste de Mtl métro	Reste du Québec	Franco-phone	Anglo-phone
OUI	46	50	42	46	41	78
NON	47	43	54	46	52	15
nsp/pdr	7	7	4	8	7	7

SOURCE SRC-CROP-ENVIRONICS

### Élections partielles

## Les cartes restent inchangées

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Un ministre de la Couronne et un souverainiste de 22 ans ont facilement obtenu, hier, leur laissez-passer pour la Chambre des communes.

Dans un exercice qui a annoncé d'abord une percée plutôt prometteuse du Parti réformiste, les électeurs des six circonscriptions fédérales qui étaient appelés aux urnes semblaient, pour la plupart, en voie de ne rien bousculer et d'envoyer à la Chambre des communes un représentant de la même étiquette politique que celui qu'ils s'étaient donné au scrutin général de 1993.

Le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, dans Saint-Laurent-Cartierville, et le jeune candidat du Bloc québécois Stéphane Tremblay, dans Lac-Saint-Jean, ont été déclarés élus tôt à l'occasion de cette soirée des partielles.

Au moment de mettre sous presse, cependant, tout était en place pour une lutte mouvementée dans Papineau-Saint-Michel, la circonscription la moins prévisible. Des résultats très fragmentaires donnaient une avance au candidat du Bloc québécois Daniel Turp contre son adversaire libéral, le ministre de la Coopération internationale Pierre Pettigrew.

Dans les trois autres circonscriptions en jeu, les libéraux ont remporté la victoire.

Il s'agissait d'un premier test, par ailleurs peu probant vu la nature des circonscriptions en jeu, pour la classe politique fédérale depuis le match référendaire pratiquement nul du 30 octobre. C'était aussi la première fois que le Bloc québécois affrontait l'électorat sans Lucien Bouchard à sa tête.

Dans Saint-Laurent-Cartierville, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion était promis à une victoire aisée, et c'est exactement ce qu'il a obtenu. Après décompte de quelques bureaux de scrutin seulement, il détenait une avance de plus de 2000 voix.

Dans Lac-Saint-Jean, le candidat Stéphane Tremblay a été désigné pour aller compléter le mandat qu'avait amorcé Lucien Bouchard. À 22 ans, M. Tremblay devient le plus jeune député de ce Parlement. Tôt après le dépouillement des premières boîtes de scrutin, il jouissait déjà d'une forte priorité sur son rival libéral Clément Lajoie.

Dans Papineau-Saint-Michel, le Bloc devait vraisemblablement compter sur un fractionnement du vote fédéraliste entre M. Pettigrew et les candidats néo-démocrate, Raymond Laurent, et conservateur, Nicole Roy-Arcelin, pour espérer l'emporter.

VOIR PAGE A 8: ÉLECTIONS

## La souveraineté n'inquiète pas Standard & Poor's

En maintenant la cote de solvabilité du Canada, la firme de cotation américaine Standard & Poor's ne s'inquiète pas, outre mesure, de la question entourant l'unité nationale. Elle s'attend, en fait, à ce que des négociations soutenues entre le Canada et un Québec souverain et la poursuite des relations économiques entre les deux États facilitent la transition en cas de victoire du OUI à un prochain référendum, dont le report après les prochaines élections provinciales a été bien accueilli. «Même dans le cas d'une victoire du OUI [il faut s'attendre à ce que] des négociations soutenues sur la résolution de plusieurs liens financiers et la poursuite de diverses relations économiques facilitent une transition s'étalant sur plusieurs années.»

— Nos informations en page B 2.

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

LE MESSAGE INAUGURAL DE LUCIEN BOUCHARD

### L'assurance-médicaments sera en vigueur en janvier 1997

*Le régime ne couvrira pas que les situations catastrophiques*

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard a profité hier de son message inaugural de la session parlementaire de l'Assemblée nationale pour annoncer qu'un nouveau régime d'assurance-médicaments entrerait en vigueur en janvier prochain.

Le régime couvrira tous les citoyens du Québec qui devront y contribuer en fonction de leur capacité de payer, y compris les personnes âgées bien nanties qui reçoivent aujourd'hui leurs médicaments gratuitement.

Il offrira une protection pour tous les médicaments, selon les renseignements partiels glanés hier. Le régime ne se limitera pas, comme le suggèrent les compagnies d'assurances, à couvrir les situations catastrophiques où une personne doit dépenser des fortunes pour se soigner.

Il est probable que chaque Québécois devra contribuer au financement du régime par l'intermédiaire des impôts, qu'il devra acquitter une franchise avant que les médicaments ne lui soient remboursés et qu'il paiera de sa poche une portion du prix du médicament à l'achat. Il est probable que le secteur privé des assurances participera à la gestion.

Le père de l'assurance-maladie, Claude Castonguay, préside un comité consultatif dont le rapport, déjà entre les mains du ministre de la Santé, Jean Rochon, doit être rendu public dans la première semaine d'avril.

Le comité Castonguay va proposer les modalités du nouveau régime. Le ministre Rochon déposera par la suite un projet de loi.

M. Bouchard a expliqué que le régime sera universel, en ce sens qu'il donnera à tous un accès aux médicaments, il sera équitable parce qu'il tiendra compte de la capacité de payer de chacun, et il sera efficace parce qu'il permettra de contrôler les coûts des médicaments.

Actuellement, plus d'un million de Québécois n'ont aucune assurance-médicaments.

Le premier ministre a par ailleurs promis que les services couverts par l'assurance-maladie seront maintenus tels quels. Cependant, le remboursement des frais hospitaliers encourus lors de voyages à l'étranger sera moins généreux.

### La lune de miel

*On se réjouit tant chez les syndicats, les étudiants que chez les patrons*

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

«Ce discours prolonge l'élan de la conférence socio-économique», déclarait hier Gérard Larose. «Il se met beaucoup de pression en donnant autant d'espoir aux gens», fait remarquer le leader étudiant François Rebello. «L'ambiance économique qui entoure le discours nous plaît», renchérit Ghislain Dufour.

C'est la lune de miel. Les milieux syndicaux, étudiants et patronaux voient de nombreux signes positifs dans le discours inaugural livré par le premier ministre Lucien Bouchard hier à l'Assemblée nationale. Chacun est impressionné par l'ampleur du programme esquissé.

Gérard Larose se réjouit que l'ensemble des engagements du sommet soit réitéré et que le gouvernement s'appête à agir au plan social sur la politique familiale, sur la politique pour les jeunes, sur l'équité salariale et sur l'assurance-médicaments. «C'est fort intéressant, souligne le président de la CSN, et cela interpelle le secteur privé.»

Là où il n'est pas d'accord, c'est quand Lucien Bouchard «étire l'élastique sur la loi anti-déficit». Il rappelle au premier ministre ce qu'il appelle les mots mêmes de l'engagement du sommet: «une loi concernant les mécanismes de régulation des finances publiques». Et il pose un point d'interrogation à propos des municipalités lorsque le premier ministre parle d'«un nouveau chapitre des droits du travail». «Qu'est-ce qu'il veut dire au juste? On sera très réticent à des compressions.»

Ghislain Dufour rappelle à Gérard Larose que sa proposition de mécanismes de régulation a été transformée dans le compromis de la nuit de mardi à mercredi dernier en une loi anti-déficit avec des mécanismes de régulation. «C'est sûr, Gérard Larose n'en voulait pas de loi, dit-il, mais c'est le compromis. Nous, on aurait préféré un déficit zéro en trois ans mais on est prêt à attendre quatre ans pour avoir la paix sociale.»

De façon générale, le discours de M. Bouchard est axé sur l'action, estime le président du Conseil du patronat. Il mentionne l'allègement réglementaire, l'aide

aux exportations, le développement de Montréal, le développement des régions. Il émet une réserve à propos de la Commission sur la fiscalité: «C'est là que seront les chicanes, dit-il, à propos de l'équité; c'est très serré sept mois pour une réforme de la fiscalité; rappelez-vous de la Commission Carter et de la Commission Bélanger-Parenteau, cela a pris des années pour élaborer ces réformes de la fiscalité.»

Mais l'élément réellement dérangeant pour le monde patronal, c'est la loi sur l'équité salariale. Il explique: «On ne comprend pas son raisonnement; il dérègle de façon générale tandis que cette loi est très compliquée. En Ontario, il y a une loi depuis sept ans et l'écart s'est moins rétréci qu'au Québec. Comme partenaire, on ira voir car l'avant-projet de loi actuel est inacceptable. C'est Mme Malavoy qui va piloter cette réforme.»

François Rebello est satisfait de ce qu'il a entendu: «Il dit qu'il va maintenir les frais de scolarité mais couper les subventions aux institutions privées et demander aux universités de faire plus avec moins.

C'est assez intéressant comme orientation de gouvernement. Mais nous regarderons attentivement ce qui arrivera avec les crédits.»

Le président de la Fédération des étudiants universitaires du Québec examinera les crédits de l'éducation et jugera si les coupes sont trop rapides pour les professeurs, les bibliothèques, l'informatisation.

«Pour l'ensemble, c'est un bon discours. Au niveau de la fiscalité, c'est intéressant. Il va plus loin que le sommet de la semaine dernière pour que les citoyens aient leur juste part. Nous, on veut participer aux activités de la commission.» Il trouve intéressant également le mandat des comités sur l'emploi pour l'intégration des jeunes dans l'entreprise.

La FEUQ avait demandé qu'on arrête immédiatement les heures supplémentaires, qu'on les rémunère en temps de congé mais les patrons ne se montraient pas intéressés. «On aurait souhaité quelques gestes concrets mais le discours comme tel n'aurait pas pu être mieux.»

## Johnson est navré de l'influence des syndicats sur le gouvernement Bouchard

ANDRÉ BELLEMARE  
PRESSE CANADIENNE

Les partis de l'opposition ont déploré, après la lecture du message inaugural par le premier ministre Lucien Bouchard, hier, que le gouvernement ne s'attaque pas maintenant au déficit et à la relance de l'économie.

Le chef de l'opposition, Daniel Johnson, n'y a pas vu beaucoup de nouveautés dans le discours de son adversaire.

«Il n'y a pas beaucoup de nouvelles là-dedans, sinon un tas de choses qui avaient été mises en route par le gouvernement en 1994, a commenté le leader libéral.

«Alors on doit applaudir à chaque fois que le gouvernement dit qu'il va gouverner à plein temps et qu'il reprend à son compte des mesures de qui que ce soit mais il semble n'y avoir rien de nouveau qui relancerait l'économie à très

court terme. C'est évident que le gouvernement ne peut pas intervenir massivement, il y a une lutte au déficit que nous devons mener et qui est importante», a-t-il ajouté.

Quant au chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, il a dit, à la blague, qu'en tant que parlementaire, il sera en vacances jusqu'en novembre «car il semble bien que le gouvernement va attendre le sommet économique d'octobre prochain avant d'agir».

M. Dumont a ajouté qu'il a été «frappé et étonné» de constater combien le mouvement syndical influençait le gouvernement, d'après sa lecture du contenu du message inaugural. «Il y a une chose étonnante qui m'a

frappé, a-t-il dit à la presse. C'est l'influence énorme des syndicats sur le gouvernement. Dans le discours, aucun effort n'est demandé aux syndicats et, en second lieu, ce qui sera fait avant le sommet de l'automne c'est principalement ce qui est demandé par les syndicats, comme une loi sur l'équité salariale, une priorité des syndicats.

Troisièmement, le gouvernement a révisé son plan d'élimination du déficit pour se coller à celui du syndicat. Et la loi antidéficit qui devait être adoptée ce printemps, le sera à l'automne seulement, semble-t-il, et tout indique que les syndicats auront un droit de veto là-dessus», a dit encore M. Du-

mont. Interrogé sur le vœu du premier ministre de voir le chef de l'opposition l'appuyer dans ses démarches pour récupérer d'Ottawa la juridiction entière sur la formation de la main-d'œuvre, M. Johnson a répondu qu'il était disposé à le faire mais à la condition que la ministre Louise Harel «fasse preuve de bonne foi et cesse d'inventer des définitions au fur et à mesure».

En ce qui regarde le ministre fédéral Doug Young, l'interlocuteur de Mme Harel dans ce dossier, M. Johnson a été aussi sévère en soulignant que «si on veut être plus simple et plus clair, ça ne prend pas sept pages mais sept paragraphes ou sept lignes lorsqu'on veut céder des mesures actives de main-d'œuvre». Le chef libéral faisait allusion à la dernière lettre de M. Young à Mme Harel, une lettre de sept pages, où le fédéral réaffirmait son rôle dans la politique de formation de la main-d'œuvre.



Daniel Johnson

mont.

Conseils régionaux de l'environnement

### Cliche suggère l'intégration de la faune

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, est d'avis que les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) devraient s'élargir pour intégrer la faune dans leur mandat.

Dans une entrevue accordée hier au *Devoir*, le ministre Cliche a précisé qu'un tel élargissement du mandat des CRE, des organismes consultatifs, permettrait aux régions d'avoir un mot à dire dans l'élaboration des politiques environnementales et fauniques qui les touchent, de rapprocher la gestion gouvernementale du concept de gestion par bassin hydrographique et, troisièmement, d'amener les acteurs environnementaux à adopter un modèle de réflexion plus écosystémique, c'est-à-dire plus près des espèces vivantes que des humains.

Le ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF) se rapproche progressivement de ce modèle de gestion depuis la fusion des deux ministères québécois autrefois chargés de ces responsabilités.

Le ministre, qui a lancé l'idée de «faire des CRE des CREF» auprès des gestionnaires de la faune lors de rencontres récentes, aurait reçu un accueil mitigé.

Les milieux fauniques, plutôt conservateurs et parfois même rétrogrades, craignent souvent tout rapprochement avec les environnementalistes, perçus en bloc comme des antichasseurs, ce qui est pour le moins abusif. Les environnementalistes leur rendent bien la pareille en considérant souvent les chasseurs et pêcheurs comme des gens intéressés plus par leur profit personnel que par la protection des espèces.

Les milieux de la faune regroupent autant des acteurs économiques comme les pourvoyeurs et les gestionnaires de ZEC que le milieu associatif, qui comprend principalement la Fédération québécoise de la faune, actuellement en pleine dislocation, et la Fédération du saumon atlantique.

ce qui est tout aussi abusif.

Le MEF accorde maintenant un financement statutaire aux CRE, qui sont présents dans 14 des 16 régions administratives du Québec, Montréal étant une des deux seules régions à boudier le mouvement.

Le projet du ministre Cliche n'est pas sans embûches. Jusqu'ici, les groupes environnementaux détenaient la moitié des sièges au sein des CRE, le reste allant aux institutions publiques et aux représentants du secteur privé. Dans certaines régions, les dés sont d'ailleurs souvent pipés car des associations patronales à vocation dite environnementale siègent du côté des verts plutôt que du côté des entreprises, ce qui a réduit grandement la crédibilité et la vitalité de certains CRE... La réforme des CRE envisagée par le ministre, à titre d'hypothèse de travail, pose aussi un problème de représentation. Si les conservatistes devaient se partager la moitié des sièges réservés aux environnementalistes, l'influence de ces derniers diminuerait d'autant. Et il n'est pas acquis que les deux groupes actuellement représentés céderaient un tiers de la représentation aux nouveaux venus en leur cédant une part égale de la représentation.

Le ministre Cliche refuse pour l'instant d'entrer dans ces «détails». Par contre, il estime qu'un accord de principe des partenaires éventuels ouvrirait la discussion sur les modalités, permettant alors à chacun de faire ses choix.

Les milieux de la faune regroupent autant des acteurs économiques comme les pourvoyeurs et les gestionnaires de ZEC que le milieu associatif, qui comprend principalement la Fédération québécoise de la faune, actuellement en pleine dislocation, et la Fédération du saumon atlantique.

# Camps D'été

**CAMPS ARTISTIQUES DE JOUR À MONTRÉAL SÉJOUR À ST-FAUSTIN 4 À 16 ANS**  
1460, av. du Mont-Royal Est, Mt  
Tél: (514) 521-3456

**je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»**  
**CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS**  
POUR LES JEUNES DE 7 À 16 ANS AU LAC KÉNOGAMI  
245 av. Riverin # 120, Chicoutimi (Québec) G7H 4R6  
**ANGLIAN**  
(418) 693-0343 L'ÉCOLE DE LANGUES 1-800-Anglian

**SPACE CAMP CANADA**  
Vivez la vie d'astronome au seul vrai camp spatial officiel au Canada à posséder un simulateur grandeur nature de la navette spatiale!  
STAGES POUR JEUNES ET ADULTES  
PORTES OUVERTES: 14 AVRIL, 5 MAI, 9H00 À 12H00  
(514) 978-3615 1-800-565-CAMP  
Montreal métropolitain Extérieur de Montréal sans frais  
**COSMODÔME**  
2150 aut. des Laurentides, Laval

**CENTRE D'ÉQUITATION SANS SOUCI INC.**  
• Camp d'été d'équitation pour les 8-17 ans  
• Fins de semaines d'équitation au printemps et à l'automne  
• Leçons d'équitation pour les adultes commençant en avril  
UN PARADIS POUR LES AMATEURS DE CHEVAUX  
350 acres de paysage magnifique  
- 30 km au sud de Montréal - 26 ans d'expérience  
Le centre est accrédité par l'Association des Camps du Québec et par la Fédération Équestre du Québec  
1185 route 209, Ste-Clotilde, Qué. J0L 1W0 (514) 826-3772

**CAMP WABIKON Île Temagami**  
Le camp international pour filles et garçons de 6 à 17 ans  
• PROGRAMME COMPLET  
• EXCURSION EN CANOT  
• PERSONNEL BILINGUE  
• APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS  
• PROGRAMME DE FORMATION (16-17 ans)  
Service d'autobus de Québec, Montréal, Ottawa et Toronto  
Pour recevoir notre dépliant et une liste de références du Québec  
(416) 483-3172  
**CAMP WABIKON**  
48 Delhi Avenue, Toronto (Ontario) M5M 3B7

**CAMP D'INITIATION AU MONDE DE L'INFINIMENT PETIT**  
Camp de jour pour les 10-15 ans  
Lundi au vendredi • Juillet et août  
MUSÉE ARMAND-FRAPPIER  
531 boul. des Prairies, Laval, 686-5641

**CAMP THÉÂTRE ET NATURE**  
PARTICIPATION À TOUTS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :  
interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages  
Dans les Cantons de l'Est pour les 8-10 / 11-14 ans  
Information et dépliants : 514-273-2049  
no. permis du ministère de l'Éducation : PP455-9095

**The Horse People Inc.**  
Élégant...Sélect...Spécialisé  
Cet été, offrez à votre enfant le camp d'été qui fera toute une différence... The Horse People Inc. dispose d'équipements à la fine pointe. Personnel entraîné et certifié à raison d'un moniteur pour 3 campeurs; participants de provenance internationale; niveaux d'équitation allant de débutant à avancé; excellente programmation, soins hors-pair, environnement protégé.  
Brochure & vidéo disponibles sur demande  
Wendover, Ontario K0A 3K0  
Fax (613) 673-4787 - Tél. (613) 673-5905 E-Mail : horsefun@fox.nstn.ca  
Accrédité par OCA, CCA, ACA

**Anglais langue seconde**  
**Programmes d'immersion - Été 1996**  
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...  
**Programme pour jeunes**  
Sessions de trois semaines  
Du 23 juin au 13 juillet  
Du 14 juillet au 3 août  
• Beau campus au coeur de l'Estrie  
• Programme établi depuis 17 ans  
• Cours et activités en anglais  
• Résidences modernes  
• Sessions axées sur le développement de la communication orale  
**Programme pour adultes**  
Sessions de six jours  
26-31 mai  
30 juin au 5 juillet  
7-12 juillet  
14-19 juillet  
Champlain Regional College  
Lennoxville (Qc)  
J1M 2A1  
Tél: (819) 564-3684  
Télécopieur: (819) 564-5171

**EXPOSITION DE TIMBRES**  
Millions de timbres, enveloppes, cartes postales et souvenirs offerts par près de 60 détaillants.  
29, 30 ET 31 MARS  
PLACE BONAVENTURE DE MONTRÉAL  
Heures: vend. 11h à 20h; sam. de 10h à 18h; dim. de 10h à 17h  
**ADMISSION GRATUITE**  
PRIX DE PARTICIPATION POUR LES JEUNES  
Tirages GRATUITS aux heures!

# LE DEVOIR

# MONTREAL



Les vols internationaux à Dorval

## Un transfert pas trop bruyant, dit une étude

LE DEVOIR

Le transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval est dépourvu d'impacts significatifs sur le «climat sonore» à Dorval. C'est du moins ce que révèle une analyse d'incidences environnementales, rendue publique hier par Aéroports de Montréal (ADM).

L'analyse, dont les résultats ont été validés par la firme SNC-Lavalin Environnement, portait sur le bruit, la qualité de l'air, le dégivrage et la construction d'une nouvelle jetée internationale

à l'aéroport de Dorval. Les experts ont retenu l'hypothèse la plus prudente pour étudier le problème du bruit, à savoir que tous les transporteurs internationaux réguliers choisissent Dorval. À compter d'avril 1997, les transporteurs internationaux réguliers auront le choix de concentrer leurs activités à Dorval ou à Mirabel.

Si ces transporteurs privilégient tous Dorval au détriment de Mirabel, 22 mouvements (décollage-atterrissage) s'ajouteraient aux 544 mouvements quotidiens sur les pistes de l'aéroport métropolitain. «L'arrivée d'une

nouvelle génération d'avions moins bruyants, de même que notre stratégie de gestion du bruit, nous permettent un meilleur contrôle du climat sonore», a toutefois expliqué Jean-Marc Labelle, premier vice-président à Planification et Développement chez ADM.

Aéroports de Montréal soutient aussi que le transfert des vols internationaux n'aura pas d'impact significatif sur la qualité de l'air, les avions ne comptant que pour 5 % des émissions atmosphériques dans un aéroport.

L'étude révèle à ce sujet que la qualité de l'air s'est améliorée à l'aéroport

de Dorval depuis 1981, comme l'indique une étude réalisée pour le compte de Transports Canada en 1993.

M. Labelle a par ailleurs annoncé la mise en place d'un nouveau système de traitement des glycols (liquides dégivrants) à Dorval. «Nous avions déjà prévu instaurer à Dorval un nouveau système de traitement des glycols, a dit M. Labelle. Ce nouveau système sera prêt dans les prochains mois et permettra de traiter sans difficulté le volume supplémentaire de glycol pour le dégivrage des nouveaux porteurs à Dorval.»

## Rare consensus médical

Vision commune des médecins du CHUM dans la moitié des spécialités

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Un rare consensus vient d'être atteint au sein du corps médical des hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu, les médecins s'entendant à l'unanimité sur le partage d'au moins la moitié des spécialités médicales au sein du futur centre hospitalier universitaire.

C'est du moins ce que révèle un rapport réalisé sur l'état des travaux au sein des comités regroupant les spécialistes des trois hôpitaux du centre-ville qui formeront le futur centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), rapport dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Fait rare dans le controversé dossier du futur CHUM, ce rapport démontre qu'à l'issue d'un vote consultatif effectué à la mi-mars, les spécialistes de ces trois hôpitaux partagent sur plusieurs points une vision commune de ce que pourrait être ce futur centre hospitalier universitaire.

Au terme d'un vote tenu auprès de quelque 250 spécialistes des hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc, les propositions de partage des rôles au sein du CHU ont fait l'unanimité dans 50 % des champs d'expertise médicale. Dans sept autres spécialités médicales, les propositions sur la table ont soulevé un seul vote dissident, portant à plus des deux tiers les programmes où le partage semble faire l'objet d'un quasi-consensus.

Les modèles présentés aux médecins recommandent, entre autres, que les lits de chirurgie générale, et les unités d'enseignement qui s'y rattachent, de même que l'anesthésie et les lits de soins intensifs soient répartis à peu près également entre Notre-Dame et Saint-Luc. L'hôpital Saint-Luc hériterait de la grosse part des unités de gériatrie et d'urologie, alors que l'hôpital Notre-Dame s'accaparerait la part du lion en cardiologie, en neurochirurgie et en hématologie-oncologie.

De son côté, le centre ambulatoire majeur qui verra le jour à l'Hôtel-Dieu recevra près de 80 % des activités en pathologie, de même qu'un hôpital de jour en psychiatrie et la majorité des activités ambulatoires en cardiologie, en dermatologie, en gastro-hépatologie et en endocrinologie.

Même si des votes majoritaires ont été dégagés dans la plupart de ces programmes, de sérieux grincements de dents se sont toutefois fait entendre dans environ le quart des spécialités. Par exemple, des divergences de vue ont divisé les spécialistes de Notre-Dame et Saint-Luc en ce qui a trait au partage des programmes d'endocrinologie, de médecine interne, générale et vasculaire, de pneumologie et de rhumatologie.

Même dilemme en ce qui concerne la proposition de partage des programmes de transplantations d'organes — qui suggère de donner la part du lion à l'hôpital Notre-Dame —, rejeté en bloc par les médecins de l'hôpital Saint-Luc. Depuis ce vote, des discussions ont eu lieu entre les représentants de la Faculté de médecine et les médecins de diverses spécialités médicales pour aplanir ces divergences et trouver un terrain d'entente acceptable pour tous.

Hier, le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Hôtel-Dieu, Jean Léveillé, a soutenu que ce vote avait un caractère «consultatif et indicatif» et ne présumait pas de ce que sera la répartition des spécialités entre les trois pavillons du futur CHUM. Ce rapport doit être remis à la Faculté de médecine qui s'en inspirera pour guider ces décisions dans l'implantation du CHUM. Malgré tout, le Dr Léveillé se dit fort encouragé par la progression des discussions. «On est tranquillement en train de passer outre la notion d'établissements distincts. Ce qui est important, c'est que ça progresse. Il faut de plus en plus penser en fonction d'un réseau universitaire», a-t-il dit hier.

Piscines

## Bourque évite de se mouiller

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Les baigneurs ont finalement incité le maire Pierre Bourque à ne pas se mouiller.

Devant le mécontentement de nombreux citoyens, la Ville de Montréal a décidé de surseoir à sa décision de fermer 11 de ses 28 piscines intérieures à compter de cet été.

Le comité exécutif est revenu sur sa décision mercredi dernier, notamment en raison de l'insatisfaction manifeste des citoyens, a expliqué hier un porte-parole du Service des sports, des loisirs et du développement social.

La fermeture de 11 piscines intérieures, annoncée discrètement dans la présentation du budget 1996, devait permettre à la Ville d'économiser 232 500 \$ et conduire à une «utilisation optimale des plans d'eau».

Une partie du surplus budgétaire de quelque 40 millions de dollars enregistré par la Ville en 1995

servira à maintenir ces piscines à flot.

Le conseiller indépendant Michel Prescott a eu vent de la volte-face de l'administration municipale hier après-midi.

«Un vent de contestation menaçait de se lever, je crois qu'ils [les membres du comité exécutif] ont compris le message», a commenté M. Prescott.

Ce dernier soutient que les piscines qui devaient fermer comptent une clientèle «fidèle et régulière».

Le conseiller du district de Jeanne-Mance a par ailleurs averti que la Ville tenterait d'économiser quelques dollars en resserrant les heures d'ouverture des bains publics.

Un porte-parole du Service des sports et des loisirs a confirmé que cette hypothèse était à l'étude, mais que la décision n'a pas encore été prise.

Outre les 28 piscines intérieures, la Ville de Montréal en compte 21 extérieures.

Injonction permanente

## L'école secondaire Dorval est-elle sauvée?

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Des parents de l'école secondaire Dorval ont obtenu hier matin une injonction permanente bloquant le processus de déménagement de cette école de l'ouest de l'île de Montréal.

Le juge Louis Tannenbaum de la Cour supérieure du Québec a en effet rejeté l'essentiel d'une résolution de la commission scolaire du Lakeshore, qui visait à déménager l'école Dorval à Pointe-Claire. Les parents de l'école qui ont présenté cette demande d'injonction se montrent satisfaits, mais ils continuent à demander l'intervention de la ministre de l'Éducation pour garantir, à long terme, l'existence de la seule école secondaire non-catholique dans l'ouest de l'île de Montréal.

L'injonction obtenue hier vient confirmer l'injonction provisoire obtenue le 23 février auprès d'un autre juge.

La saga de l'école secondaire Dorval perdure depuis plusieurs mois, et les événements se sont accélérés à la fin janvier, alors que les commissaires de la commission scolaire Lakeshore décidaient de transférer dans l'école secondaire John Rennie à Pointe-Claire les 618 élèves de l'école Dorval.

L'école Dorval appartient à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, qui y compte 400 élèves et qui loue des locaux à la commission du Lakeshore. L'école compte donc un millier d'élèves en tout, et elle est présentée comme un modèle d'intégration linguistique. Lakeshore voulait transférer ses 600 élèves dans une école anglophone, l'école John-Rennie, pour créer une nouvelle école qui se nommerait l'école Pointe-Claire.

Le juge Tannenbaum n'a pas rejeté en soi la prétention de Lakeshore de créer une nouvelle école. Mais il annule la résolution de la commission scolaire qui mettait en place les structures pour ce faire, sous prétexte que les actions de la commission scolaire vont à l'encontre de la Loi de l'instruction publique.

Selon Laszlo Szasz, le parent de l'école qui avait demandé la demande d'injonction, «le juge a déclaré nulles les résolutions de la commission scolaire parce qu'elles ne respectent pas la loi. La façon de procéder de la commission scolaire représente une ingérence dans les fonctions de la direction d'école, du comité d'école et du comité d'orientation. Ce sont les comités reconnus par la loi qui peuvent établir le projet éducatif de l'école, ou émettre un avis sur ce projet. Or, dans le cas actuel, la commission scolaire a procédé sans tenir compte de l'avis des comités reconnus par la loi».

Le texte complet du jugement sera disponible dans une dizaine de jours.

En apparence, donc, l'école secondaire Dorval semble sauvée, mais M. Szasz ajoute qu'à moyen terme c'est le pouvoir politique qui doit intervenir pour garantir l'existence de cette école secondaire francophone, fréquentée par une majorité d'allophones. M. Szasz craint en effet que la commission scolaire tente d'aller de l'avant par d'autres moyens.

## Manifestation chez Harel



PHOTO JACQUES GRENIER

QUELQUE 160 personnes vivant de l'aide sociale ont manifesté au bureau de la ministre de l'Emploi Louise Harel, hier, contre les compressions prévues pour le 1<sup>er</sup> avril, dans les programmes d'aide sociale. En bref, les assistés sociaux ne veulent pas porter le fardeau de l'équilibre budgétaire de la province.

# Anatomie

D'UN GANG!

À MONTRÉAL, ON SAIT QUE DES GANGS DE JEUNES CRIMINALISÉS VIVENT DE PROSTITUTION ET DE LA VENTE DE DROGUES. MAIS COMMENT FONCTIONNENT-ILS ? QUE FONT POLICIERS, ÉDUCATEURS ET TRAVAILLEURS DE RUE ? MARDI, MERCREDI ET JEUDI, VOYEZ DEUX REPORTAGES PERCUTANTS ET ASSISTEZ AU FORUM SUR LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « CONNAIS-TU MA GANG ». MONTRÉAL CE SOIR, C'EST PLUS QUE DES NOUVELLES.



SRC Télévision

MONTREAL  
CE SOIR 18 h

LES ACTUALITÉS

Avenir du Québec

# Johnson dénonce les partisans de la partition

HUGUETTE YOUNG  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les partisans de la partition et de la ligne dure à l'endroit du Québec devraient y penser à deux fois, a déclaré hier le chef libéral Daniel Johnson au cours d'un déjeuner-causerie organisé par Dialogue Canada.

«Empêcher la tenue d'un référendum par des voies législatives ou juridiques ou quoi que ce soit, ou prétendre dicter la question qui sera soumise aux Québécois, ce n'est pas une vraie façon d'empêcher la tenue d'un référendum», a-t-il signalé lors de son discours.

Selon le chef libéral, la «vraie façon» de contrecarrer la tenu d'un troisième référendum québécois sur la souveraineté, c'est de proposer des changements.

«Tous les fédéralistes au Québec comme en dehors du Québec doivent mettre le Parti québécois sur la défensive», a-t-il insisté.

Ces critiques voilées visaient le gouvernement fédéral. Dans la foulée des résultats serrés du référendum le 30 octobre, Ottawa opte pour la réconciliation nationale. Mais si cela ne réussit pas, le gouvernement fédéral veut préciser sa démarche pour faire échec à un troisième référendum: référendum pancanadien, demander à la Cour suprême du Canada de se prononcer sur la légalité de la sécession. La question de la partition du Québec, relancée par le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion a aussi fait beaucoup de vagues au Québec et ailleurs dans le reste du pays.

«Ce que les partitionnistes disent, c'est d'abord qu'ils signalent que la séparation politique entraîne avec

elle des discussions interminables qui viennent éveiller des sentiments de division et d'appartenance et d'identité partagée chez des centaines de Québécois», a poursuivi M. Johnson.

M. Johnson a répété qu'il serait contreproductif d'essayer d'interdire une autre consultation populaire sur l'avenir politique du Québec ou de «dicter» la question référendaire.

Selon lui, les efforts devraient plutôt être dirigés vers la proposition de changements concrets: société distincte, veto régionaux, décentralisation. L'impulsion devrait venir des gouvernements provinciaux, du fédéral, mais aussi des mouvements de masse, a-t-il insisté.

Dans le dossier de la formation de la main-d'œuvre, M. Johnson est d'avis que le gouvernement fédéral ne remplit pas ses promesses. Selon lui, ses intentions ne sont pas aussi limpides qu'elles devraient l'être.

La gestion des «mesures actives» devrait relever des provinces, a-t-il insisté. «Ce que nous avons en tête, c'est la gestion des mesures actives, lesquelles sont à notre avis, un prolongement de l'éducation, ce qui est une compétence provinciale.»

Quant à la résolution sur la société distincte adoptée par le Parlement, elle ne va pas assez loin, a-t-il rétorqué. Celle-ci n'a une valeur qu'aussi longtemps que les libéraux détiennent une majorité aux Communes.

«Ce que nous recherchons, c'est quelque chose de plus substantiel à long terme», croit le chef libéral.

M. Johnson s'est buté hier au scepticisme de quelques Canadiens qui souhaiteraient des solutions toutes faites au problème de l'unité canadienne.

Échanges commerciaux

# Le Canada n'a pas de leçon à recevoir de ses voisins

À Washington, Axworthy critiquera la politique américaine au sujet de Cuba

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Le Canada n'a pas l'intention de se faire dicter sa conduite dans ses relations commerciales avec d'autres pays, notamment avec Cuba. C'est là le message que le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, doit livrer demain et jeudi aux Américains lors d'une visite à Washington.

Au début mars, le Congrès américain a adopté une loi resserrant l'embargo américain contre Cuba et prévoyant des sanctions contre les firmes étrangères qui font affaire avec ce pays. La loi, présentée par le sénateur Jesse Helms et le représentant Dan Burton, s'applique à tous les individus ou compagnies qui achètent, louent ou tirent des profits de propriétés américaines confisquées par le président Cubain depuis son accession au pouvoir en 1959.

La loi a été entérinée par le président Bill Clinton après que des chasseurs cubains eurent abattu en plein vol deux avions civils américains à bord desquels prenaient place des exilés cubains. Le Canada, les pays sud-américains et les membres de l'Union européenne ont vivement protesté contre l'adoption de cette loi.

M. Axworthy craint maintenant que le Congrès n'adopte une autre loi du même genre pour punir la Libye et l'Iran qui sont soupçonnés de financer le terrorisme au Proche-Orient.

«Le message est clair en ce qui concerne la loi Helms-Burton, a dit hier le ministre au cours d'un entretien téléphonique. Nous n'allons pas accepter l'intervention du Congrès dans les affaires canadiennes. Il n'est

pas question qu'un autre pays dicte aux Canadiens avec qui ils doivent faire des affaires.»

Le ministre a souligné que le Canada acceptait les sanctions commerciales que l'ONU a décrétées contre la Libye il y a quelques années. Mais du même souffle, il a indiqué qu'il rejetait la prétention du Congrès américain à déterminer la politique étrangère du Canada.

M. Axworthy a dit espérer que ce différend politique avec les États-Unis ne portera pas ombrage à l'ensemble de son voyage.

Lors de sa visite à Washington, le ministre discutera avec ses interlocuteurs américains du processus de paix au Proche-Orient, de la situation en Bosnie et en Haïti, ainsi que de la réforme et du financement de l'ONU, une question qui lui tient particulièrement à cœur.

### Défense aérospatiale

Le point d'orgue de cette visite sera la signature, par M. Axworthy et son homologue américain, Warren Christopher, du nouvel Accord sur la défense aérospatiale de l'Amérique du nord (NORAD). L'entente, qui n'est pas un traité formel entre les deux pays, sera renouvelée pour une huitième fois depuis sa signature initiale en 1958.

NORAD visait au départ à mettre en place une défense aérienne à l'aide de chasseurs contre une attaque de bombardiers soviétiques à long rayon d'action, mais son mandat a évolué, et les missions ont par la suite été chargées de lancer l'alerte en cas d'attaque par des aéronefs et des missiles. En 1991, le NORAD a vu sa mission de protection de l'espace aérien préciser

pour y inclure la détection et la surveillance d'aéronefs soupçonnés de faire du trafic de drogue.

M. Axworthy a souligné que le nouvel accord avait fait l'objet d'une intense négociation entre le Canada et les États-Unis depuis deux ans et qu'il avait été complètement revu. Le ministre a fait valoir que le nouvel accord répond aux changements géopolitiques intervenus dans le monde depuis l'effondrement de l'URSS en 1991, aux préoccupations canadiennes quant à la protection de l'environnement sur les sites militaires des radars du NORAD et au respect des accords de limitation des systèmes de défense antimissiles.

«Nous avons obtenu une clause qui donne au Canada un droit de veto dans le développement de systèmes de défense antimissiles dans le cadre du NORAD», a dit le ministre. Le Canada soutient le Traité ABM de 1972, signé entre la Russie et les États-Unis, qui limite le déploiement de défenses antimissiles par les deux pays.

Bien que le Canada n'ait pas à faire face à la même menace que pendant la guerre froide, «la capacité d'exercer une surveillance et un contrôle efficaces de l'espace aérien canadien demeure une exigence fondamentale de notre défense», a dit le ministre. Les missions de NORAD sont essentiellement axées sur l'alerte et le contrôle aérospatiale de l'Amérique du Nord. La mission d'alerte aérospatiale comprend la surveillance d'objets artificiels dans l'espace, ainsi que la détection, l'identification et l'alerte en cas d'attaque contre l'Amérique du nord. La mission de contrôle aérospatiale assure la surveillance et le contrôle, y compris la défense aérienne, dans l'espace aé-



Lloyd Axworthy

rien du Canada et des États-Unis.

«Le NORAD est le plus important accord bilatéral de sécurité et de défense jamais signé entre le Canada et les États-Unis», a affirmé M. Axworthy. Il a ajouté que l'accord permet au Canada d'avoir accès à la technologie spatiale de pointe.

Le Canada donne environ 300 millions de dollars annuellement pour sa participation au NORAD et maintient un quartier général national à North Bay, en Ontario. Des officiers canadiens occupent des postes de direction au quartier général de Colorado Springs, aux États-Unis.

Conférence sur l'aide sociale au Chic Resto Pop

# 300 auditeurs en colère

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Ils étaient bien 300 à s'être déplacés hier au Chic Resto Pop de la rue Joliette à Montréal, pour assister à la conférence que donnait Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, en compagnie d'autres invités, sur la réforme de l'aide sociale.

Assistés sociaux pour la plupart, célibataires ou pères et mères de familles, sans travail et souvent peu instruits, manquant de mots, parfois, pour exprimer leur colère. Plusieurs travaillent au Chic Resto Pop dans le cadre des programmes Extra, et sont susceptibles de recevoir moins d'argent à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain. Ils sont de tous âges.

Véronique par exemple, a l'air toute jeune bien qu'elle soit mère d'un enfant de dix ans. Elle travaille au Chic Resto Pop et prend des cours de français. Hier, avec d'autres, elle prenait la parole devant l'assemblée.

«On a le cœur de se lever pour travailler. Comme remerciement, on se fait couper de 30 \$», a-t-elle dit. Hochelaga-Maisonneuve, qui est aussi la circonscription de Louise Harel, ministre de l'Emploi, n'a pas, en tant que quartier pauvre, les moyens de s'offrir ces mesures, a-t-elle dit.

Pour Jacques, un autre employé du Chic Resto Pop, ce 30 \$ représente un trajet d'autobus de moins, pour aller rendre visite à sa fille, qui vit loin de lui. Et Gary, qui cherche un emploi partout, râle qu'il y a des listes d'attente de 10 et 15 personnes même pour les programmes Extra, parce qu'avec seulement le bien-être social, «on ne vit pas, on survit».

A tout ce monde, la présidente de la Fédération des femmes du Québec a affirmé ne se faire aucune illusion.

Elle ne croit pas que la réforme de la loi 115 soit encore possible avant le 1<sup>er</sup> avril. Elle a félicité, cependant, les participants de ne pas s'être «exclus de la pensée, de l'action». Mme David a insisté sur la nécessité de continuer le combat, en attente d'une réforme plus en profondeur de l'aide sociale, prévue pour l'automne prochain.

Sur ce terrain, dit-elle, deux thèses s'affrontent. La première consiste en une approche punitive de l'aide sociale. Ceux qui la défendent souhaitent «couper le plus possible» dans les programmes. L'autre thèse, que Mme David partage, est une approche de confiance, qui tente d'offrir une aide à ceux qui veulent s'en sortir.

Le directeur adjoint du Chic Resto Pop, Pierre Prud'homme, y est allé d'une critique sévère de la gestion actuelle des affaires publiques. Sans ménager les acteurs sociaux qui ont plus à donner au trésor public que les assistés sociaux, M. Prud'homme a dit: «on ne peut, d'une part, maintenir les abris fiscaux, offrir à des médecins en fin de carrière 300 000 \$ pour prendre leur retraite, et augmenter le salaire des juges qui se situe à plus de 115 000 \$ par année; et d'autre part, couper les assistés sociaux vivant sous le seuil de la pauvreté qui essaient justement de sortir de cette pauvreté». Dans un élan que Mme David a ensuite qualifié de généreux, M. Prud'homme a ajouté: «... si l'effort qu'on nous demande est une coupure de 4,5 % de nos revenus bruts mensuels, nous exigeons que l'ensemble des corporations et des contribuables fassent aussi leur part... Nous exigeons donc que les personnes assistées sociales soient considérées avec la même dignité et la même importance que les représentants syndicaux et patronaux l'ont été lors de la dernière Conférence socio-économique».

«On a le cœur de se lever pour travailler. Comme remerciement, on se fait couper de 30 \$»

UNE OFFRE BLINDÉE!

229\$ par mois\*



GOLF CL 1996  
LOCATION 2 ANS

Le programme Protection blindée comprend :

- l'entretien gratuit (même les changements d'huile)\*\* ;
- une garantie pare-chocs à pare-chocs\*\* ;
- l'assistance routière 24 heures par jour\*\* ;
- la valeur de rachat garantie.

Ça vous laisse deux ans pour jouir pleinement et en toute sérénité du plaisir de conduire votre Golf.

Système d'alarme et verrouillage central • radio AM/FM cassette • direction assistée transmission manuelle 5 vitesses • moteur 1,8 litres.

\* La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Golf CL 2 portes 1996 à essence, groupe d'option Q.26, pour une location de 24 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Versement initial de 1 500 \$ ou échange équivalent ainsi qu'un dépôt de 275 \$ requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Préparation en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 10¢ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit VCI. L'offre est valide pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.

\*\* Entretien gratuit pendant 2 ans ou 40 000 kilomètres. Certaines restrictions s'appliquent.

Voir les concessionnaires participants pour tous les détails. Le modèle offert peut différer du modèle présenté. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers pour un véhicule à usage personnel et non commercial.



LES CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN

<b>Auto Strasse</b> 5905, ROUTE TRANSCANADIENNE, ST-LAURENT 748-6961	<b>Campbell &amp; Cameron</b> 4050, AV. VERDUN, VERDUN 762-9777	<b>Automobiles Sabric</b> 125, RUE AMÉ-VINCENT, VAUREUIL 455-7941	<b>Automobiles E. Lauzon</b> 1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE 430-1460
<b>Automobiles Autohaus</b> 1855, AV. DOLLARD, LASALLE 364-2753	<b>Nordest Volkswagen</b> 10395, BOUL. PE-IX, MONTRÉAL 325-3422	<b>Chambly Automobiles</b> 3334, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK 671-7238	<b>Automobiles Lafontaine</b> 2031, BOUL. LABELLE, ST-JÉRÔME 438-4101
<b>Automobiles G.M.F.</b> 3050, BOUL. ST-CHARLES, KIRKLAND 694-1378	<b>RIVE-SUD</b>	<b>Châteauguay Volkswagen</b> 20, BOUL. INDUSTRIEL, CHATEAUGUAY 698-2261	<b>Automobiles Le Passant</b> 125, RUE PRINCIPALE, LACHUTE 476-9966
<b>Centre-Ville Volkswagen</b> 324, RUE PEEL, MONTRÉAL 846-1717	<b>Antilles Automobiles</b> 649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD 371-5563	<b>Marcel Synnot Automoblie</b> 1200, RUE BOURGOGNE, CHAMBLÉ 658-6645	<b>Arbour Automobiles</b> 700, BOUL. DES LAURÉNTIDES, LAVAL 343-3422
<b>Automobiles Popolar</b> 5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL 274-5471	<b>Automobiles B. Duval</b> 400, BOUL. ROLAND-THERRIEN, LONGUEUIL 679-0890	<b>Park Avenue Volkswagen</b> 8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST, BROSSARD 656-4811	<b>Butz Automobiles</b> 421, BOUL. SAUVÉ, ST-EUSTACHE 627-4466
<b>Automobiles Rimar</b> 5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN E., ST-LEONARD 733-4888	<b>Automobiles F.M.</b> 16070, RUE ST-LOUIS, ST-HYACINTHE 773-9643	<b>RIVE-NORD</b>	<b>Degrandpré Automobiles</b> 1128, RUE PIETTE, JOUETTE 756-4515
<b>Automobiles Stoiz</b> 13255, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL 642-6242	<b>Automobiles Niquet</b> 1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER, RTE 116, ST-BRUNO 653-1553	<b>Automobiles André Rivest</b> 839, RUE NOTRE-DAME, REPENTIGNY 585-1700	<b>Volkswagen Mascouche</b> 118, MONTÉE MASSON, MASCOUCHE 474-2428



FIVE

«MATRIMONIAL»

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105 St-Paul ouest, 3<sup>ème</sup> étage, Montréal  
Tél.: (514) 287-9222

VENTE PROMOTIONNELLE

Groupe Bonaldo avec l'aimable participation de Bonaldo Casa (Italie) vous invite à profiter d'un rabais substantiel sur la promotion du lit «FIVE».

2850\$ 1996\$ taxes incl. tissu microfibre

Le lit FIVE comprend:

- Base de lit queen/matrimonial
- Têtes de lit ajustables
- Tablettes de service ajustables

15 au 30 mars inclusivement

Livraison débutant mai 1996

Quantité limitée

LE DEVOIR

## LE MONDE

PERSPECTIVES

## Combattre la faim

La sécurité alimentaire universelle à l'ordre du jour

La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) entame aujourd'hui au Maroc une série de cinq rencontres préparatoires au Sommet mondial sur l'alimentation qui est prévu à Rome, du 13 au 17 novembre. Ce sommet vise la «sécurité alimentaire universelle», conformément au mandat précisé en octobre dernier, à Québec, lors des fêtes soulignant le cinquantième anniversaire de la FAO.

L'agence onusienne a organisé le sommet de Rome; son directeur général, Jacques Diouf, en attend des actions concrètes «pour combattre la sous-alimentation chronique qui atteint 800 millions d'humains dont 200 millions d'enfants» dans le seul monde en développement. Pour M. Diouf, la conjoncture actuelle est peu encourageante du fait que la production céréalière est à la baisse et les prix à la hausse; l'avenir semble peu rassurant pour les 88 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) — 42 de ces pays se trouvent en Afrique subsaharienne. La sonnette d'alarme retentit, la FAO estimant que les pays à faible revenu devront débourser cette année 3 milliards de dollars de plus pour importer des céréales, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'an dernier.

La terre comptait 5,7 milliards d'habitants en 1995. En 2025, il est prévu que la planète devra nourrir 8,3 milliards d'humains. Il faudrait d'ici là, pour que les disponibilités alimentaires soient suffisantes, augmenter de plus de 75 % la production d'aliments en 30 ans, selon la FAO.

La lutte contre l'insécurité alimentaire est «le problème numéro un» de l'humanité, insiste la FAO. On incite d'ailleurs les délégations «à ne pas organiser de réceptions ou de dîners»; les budgets prévus à ce poste, suggère-t-on, iront au «Programme spécial de production alimentaire» à l'appui des PFRDV.

La version provisoire du projet de déclaration du Sommet réaffirme le droit de tout homme, de toute femme et de tout enfant «de ne plus souffrir de faim et de malnutrition». On y signale que chaque année d'ici à 2025, la population mondiale s'accroîtra de 85 millions d'individus (plus de deux fois la population du Canada), d'où la priorité à accorder au développement des zones rurales pour éviter le pire.

Le brouillon du Plan d'action, qui sera retouché lors des rencontres préparatoires, comprend 68 paragraphes qui exposent les «motifs d'agir» quant à sept engagements cruciaux à prendre, dont le premier est celui d'assurer «le contexte politique, économique et social basé sur la participation légale des femmes et des hommes qui sera le plus favorable pour nourrir le monde».

La malnutrition chronique pourrait se situer, en 2010, à 30 % de la population dans une vingtaine de pays si l'on ne réagit pas (il faudra faciliter l'accès pour tous à une nourriture saine et adéquate). Notant que «les conflits civils sont aujourd'hui la première cause de famine et de déplacements de populations», la FAO établit une stratégie d'alerte rapide pour répondre aux besoins à venir.

Le plus ambitieux sans doute des engagements suggérés tient à assurer un approvisionnement «suffisant et fiable» aux niveaux familial, national et mondial, ce qui nécessitera d'accroître d'au moins 20 % l'efficacité de l'utilisation de l'eau (nouvelles terres à irriguer: 40 millions d'hectares d'ici 2010) et de diminuer les rejets de poissons à la mer (27 millions de tonnes de poissons sont rejetés chaque année par les flottes de pêcheurs). En plus de dresser des «cartes de la faim», la FAO indique diverses façons d'augmenter le rôle de la société civile.

La rencontre qui se tient présentement à Rabat examine les implications régionales du projet de Déclaration de politique générale et du Plan d'action sur lesquels devront se prononcer les nombreux chefs d'Etat qui convergeront sur Rome à l'automne.

On accorde à ce forum la même importance qu'au sommet de Rio qui se préoccupait du développement durable et de l'écologie (1992) et à celui de New York sur les enfants, dont le coprésident était l'ex-premier ministre Brian Mulroney, en 1989. D'autres rencontres sont prévues d'ici à juillet au Burkina Faso, en Israël, dans l'île de Samoa (Pacifique) et dans la capitale paraguayenne, Asunción. L'on a aussi organisé à Leipzig, en juin, une conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques (sur l'amélioration des semences), laquelle devrait entraîner des crédits nouveaux de 200 millions de dollars américains par année pendant dix ans.

EN BREF

## PAS DE SUPERMARCHÉ

Varsovie (Reuters) — Une entreprise polonaise a annoncé hier qu'elle renonçait à son projet de louer ses locaux pour installer un supermarché à proximité de l'ancien camp d'extermination d'Auschwitz. Krakchmia S.A. précise être revenue sur un accord de location, à la fondation Maja, des bâtiments où devait être installé le centre commercial comprenant ce supermarché. Il devait occuper 5000 mètres carrés dans des bâtiments existant déjà à moins de 100 mètres de l'entrée du camp. Face à la controverse, le gouvernement polonais avait ordonné ce mois-ci l'ouverture d'une enquête et la suspension des travaux. Des organisations juives, Israël et le président polonais Aleksander Kwasniewski, entre autres, avaient condamné le projet.

## AINSI PARLAIT....

Téhéran (AFP) — Les Zoroastriens d'Iran ont commémoré hier la naissance de Zoroastre (Zarathoustra), le prophète de l'ancienne religion officielle de la Perse avant la conquête islamique au VII<sup>e</sup> siècle. À Yazd, Ardakan et Taft, où vit une bonne partie des quelque 40 000 Iraniens zoroastriens, des cérémonies religieuses ont été organisées à la mémoire de Zoroastre. Selon les Zoroastriens, leur prophète est né à Takht-e Soleyman, en Azerbaïdjan iranien, en 1737 av. J.-C. et serait enterré à Mazar-e Charif, dans le nord de l'Afghanistan. Pour la première fois depuis la révolution islamique de 1979, les zoroastriens d'Iran, qui ont un député au parlement islamique, envisagent d'organiser en Iran, en juin prochain, le sixième congrès de leur communauté mondiale.

Encéphalopathie spongiforme bovine

## Embargo européen sur le bœuf britannique

Londres refuse d'ordonner des abattages dans son cheptel bovin

Bruxelles-Londres (AFP) — La Commission européenne a décidé hier l'interdiction totale de toutes les exportations de bœuf britannique, un embargo temporaire que les Britanniques ont jugé «scandaleux» avant d'obtenir une nouvelle réunion d'experts aujourd'hui à Bruxelles.

Le premier ministre John Major a téléphoné hier soir au président de la Commission européenne Jacques Santer pour lui faire part de sa «stupéfaction». Il a obtenu que le Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne se réunisse à nouveau pour examiner de nouvelles données scientifiques fournies par les experts britanniques.

La mesure communautaire, sans précédent depuis la mise en place du marché unique, doit entrer en vigueur demain après un vote formel de la Commission.

Elle devait être appliquée immédiatement mais les deux commissaires britanniques à Bruxelles, sir Leon Brittan et Neil Kinnock, ont refusé de la voter hier soir en procédant d'urgence.

Malgré son isolement à Bruxelles sur ce dossier, la Grande-Bretagne n'a pas hésité à hausser le ton face à ses partenaires européens. Douze sur quinze d'entre eux ont déjà interdit à titre préventif les importations de viande bovine britannique depuis l'annonce, la semaine dernière, de la possible transmission à l'homme de la maladie de la vache folle.

Pour le ministre britannique de la Santé Stephen Dorrell, l'interdiction totale est «scandaleuse et totalement injustifiée». «Il y a une bonne et une mauvaise réponse et les Européens ont choisi la mauvaise», a-t-il déclaré, en invitant «les avocats de cette politique à Bruxelles à produire la moindre preuve justifiant cet embargo».

L'existence de deux nouveaux cas de maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ), qui pourraient être liés à la maladie de la vache folle, a par ailleurs été révélée hier soir par le président de la commission indépendante britannique sur la maladie de la vache folle, John Pattison. Ces deux personnes, qui sont vivantes, s'ajoutent aux dix cas officiellement recensés par le gouvernement.

L'interdiction de la Commission a confirmé un premier avis rendu hier après-midi à Bruxelles par le Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne.

La Commission comme les vétérinaires ont reconnu qu'une prise de position définitive sur le risque de transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) à l'homme n'est pas possible, mais ont souligné que

«l'existence du risque ne peut pas être exclue et que l'incertitude qui en résulte a créé de grandes préoccupations auprès des consommateurs».

L'embargo européen concerne les exportations vers les États membres de l'Union européenne, mais est également étendue aux pays tiers, «afin d'éviter les détournements de trafic», a précisé le commissaire européen à l'Agriculture, Franz Fischler.

Les farines de viandes et d'os provenant de tous les mammifères sont également concernées par le blocus, alors que le lait et les produits laitiers pourront continuer à être exportés, puisqu'il n'y a «pas d'évidence» qu'ils puissent transmettre la maladie, a précisé M. Fischler.

Sur le plan intérieur, la Grande-Bretagne a choisi de ne pas céder à ceux qui réclamaient des mesures vigoureuses et n'a pas ordonné la destruction d'une grande partie du cheptel, se limitant à prendre une série de mesures sur l'utilisation de certaines parties des carcasses de bovins.

Cette prudence a soulagé les marchés financiers, éfrayés par la facture d'un abattage massif qui, selon un journal, aurait coûté 6 milliards de livres (10 milliards de dollars américains). La livre Sterling a ainsi pu rattraper hier après-midi une partie de sa forte baisse initiale.



Clément Trudel

pour que les disponibilités alimentaires soient suffisantes, augmenter de plus de 75 % la production d'aliments en 30 ans, selon la FAO.

La lutte contre l'insécurité alimentaire est «le problème numéro un» de l'humanité, insiste la FAO. On incite d'ailleurs les délégations «à ne pas organiser de réceptions ou de dîners»; les budgets prévus à ce poste, suggère-t-on, iront au «Programme spécial de production alimentaire» à l'appui des PFRDV.

La version provisoire du projet de déclaration du Sommet réaffirme le droit de tout homme, de toute femme et de tout enfant «de ne plus souffrir de faim et de malnutrition». On y signale que chaque année d'ici à 2025, la population mondiale s'accroîtra de 85 millions d'individus (plus de deux fois la population du Canada), d'où la priorité à accorder au développement des zones rurales pour éviter le pire.

Le brouillon du Plan d'action, qui sera retouché lors des rencontres préparatoires, comprend 68 paragraphes qui exposent les «motifs d'agir» quant à sept engagements cruciaux à prendre, dont le premier est celui d'assurer «le contexte politique, économique et social basé sur la participation légale des femmes et des hommes qui sera le plus favorable pour nourrir le monde».

La malnutrition chronique pourrait se situer, en 2010, à 30 % de la population dans une vingtaine de pays si l'on ne réagit pas (il faudra faciliter l'accès pour tous à une nourriture saine et adéquate). Notant que «les conflits civils sont aujourd'hui la première cause de famine et de déplacements de populations», la FAO établit une stratégie d'alerte rapide pour répondre aux besoins à venir.

Le plus ambitieux sans doute des engagements suggérés tient à assurer un approvisionnement «suffisant et fiable» aux niveaux familial, national et mondial, ce qui nécessitera d'accroître d'au moins 20 % l'efficacité de l'utilisation de l'eau (nouvelles terres à irriguer: 40 millions d'hectares d'ici 2010) et de diminuer les rejets de poissons à la mer (27 millions de tonnes de poissons sont rejetés chaque année par les flottes de pêcheurs). En plus de dresser des «cartes de la faim», la FAO indique diverses façons d'augmenter le rôle de la société civile.

La rencontre qui se tient présentement à Rabat examine les implications régionales du projet de Déclaration de politique générale et du Plan d'action sur lesquels devront se prononcer les nombreux chefs d'Etat qui convergeront sur Rome à l'automne.

On accorde à ce forum la même importance qu'au sommet de Rio qui se préoccupait du développement durable et de l'écologie (1992) et à celui de New York sur les enfants, dont le coprésident était l'ex-premier ministre Brian Mulroney, en 1989. D'autres rencontres sont prévues d'ici à juillet au Burkina Faso, en Israël, dans l'île de Samoa (Pacifique) et dans la capitale paraguayenne, Asunción. L'on a aussi organisé à Leipzig, en juin, une conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques (sur l'amélioration des semences), laquelle devrait entraîner des crédits nouveaux de 200 millions de dollars américains par année pendant dix ans.

## Un salut aux «boys»



HILLARY CLINTON s'est rendue hier à Tuzla pour une visite aux soldats américains déployés en Bosnie dans le cadre de la force multinationale de paix. Accompagnée de sa fille Chelsea, Mme Clinton est arrivée à Tuzla à bord d'un avion cargo militaire C-130 chargé de cadeaux pour les GI's.

Conflit tchétchène

## Les combats font rage

Moscou présentera un plan de règlement dimanche

Grozny (Reuters) — Les forces russes ont à nouveau attaqué hier des villages de l'ouest de la Tchétchénie, alors qu'à Moscou le président Boris Eltsine annonçait qu'il dévoilerait dimanche à la télévision son plan pour le règlement du conflit tchétchène.

Le ministre de la Défense, Pavel Gratchev, s'est pour sa part rendu à Grozny en précisant à l'agence Interfax qu'il examinerait la mise en œuvre de l'état d'urgence.

Le général Viatcheslav Tikhomirov, commandant de l'armée russe en Tchétchénie, a déclaré que ses troupes bombardaient des positions rebelles autour des villages de Samachki, Bamout, Orekhovo et Stary Atchkhoi, rapporte Interfax.

Les forces russes semblent chercher à infliger un maximum de pertes aux rebelles avant d'avoir les mains liées par le plan de paix que le président Eltsine, conscient de l'hypothèque que la crise tchétchène fait peser sur l'élection présidentielle de juin, s'est engagé à présenter dimanche.

Un journaliste qui s'est rendu à Goiskoïe, un village du sud-ouest, après l'expiration, à 10h d'un ultimatum mettant les rebelles en demeure de se rendre, a rapporté que les séparatistes campaient sur leurs positions et pensaient que seuls la neige et le brouillard

retardaient l'assaut russe.

Les forces fédérales ont lancé ce mois-ci une série d'attaques sur des positions séparatistes à l'ouest et au sud-ouest de Grozny pour tenter apparemment d'isoler les rebelles du reste de la population en les forçant à se replier sur les montagnes du sud.

Craignant une contre-attaque rebelle à Grozny après les combats du début du mois, les forces russes ont renforcé leurs positions dans la capitale. Celle-ci était relativement calme hier, après une nuit perturbée par des tirs sporadiques et des survols à basse altitude effectués par la chasse russe.

Le général Tikhomorov a déclaré qu'une centaine de rebelles avaient été tués à Samachki, dont les habitants ont accusé la semaine dernière les forces russes d'avoir délibérément tué des civils. Il a ajouté qu'entre 150 et 180 rebelles y étaient encore présents mais qu'ils en seraient expulsés dans les prochains jours.

L'aviation et l'artillerie ont bombardé Bamout, où les Tchétchènes contrôlent une ancienne base soviétique de missiles nucléaires et elles ont effectué des «frappes de précision» sur des positions rebelles à Stary Atchkhoi et Orekhovo où l'armée pense que des soldats et des civils sont retenus en otages, a ajouté le général Tikhomorov.

Immigrés clandestins en France

## Polémique autour d'un groupe de «sans papiers»

Paris (AFP) — L'errance à travers Paris d'une centaine d'immigrés africains sans papiers, deux fois expulsés par la police en une semaine, s'est poursuivie hier sur fond d'une vaste polémique nationale.

Après avoir passé la nuit dans les locaux d'un groupe trotskyste, la Ligue communiste révolutionnaire, les familles africaines ont élu provisoirement domicile au siège de l'association humanitaire «Droits de vivants».

Portant leurs bébés dans les bras et leurs affaires dans des balluchons, les immigrés sans papiers, surtout des Maliens musulmans, passent depuis plus d'une semaine d'un refuge à l'autre.

Plus de 400 à l'origine, ils avaient été expulsés par la police une première fois vendredi de l'église Saint Ambroise, à la demande du curé, et une seconde fois dimanche du gymnase Japy tout proche, sur requête de la mairie de Paris.

Une centaine d'entre eux, des célibataires, ont déjà fait l'objet d'un arrêté administratif de reconduite à la frontière, mais le tribunal de Paris doit encore statuer sur leur sort. Certains, remis en liberté, se sont éclipés.

Optant pour une ligne ferme, le gouvernement d'Alain Juppé a accusé des associations de défense des immigrés de manipuler ce groupe de «sans papiers», affirmant son intransigeance sur la lutte contre l'immigration clandestine.

«On ne peut pas se servir de famille d'immigrés comme de boucliers humains, la France n'est pas un lieu d'abus», a affirmé hier le ministre de l'intégration Eric Raoult.

Répondant aux critiques de la presse, en particulier du quotidien *Le Monde*, sur l'attitude de la hiérarchie catholique, l'archevêque de Paris,

M<sup>re</sup> Lustiger a repris la thèse de la manipulation. Utilisant le terme de «guet-apens», il a affirmé qu'on «ne se sert pas des Africains comme de la chair à canon».

Principal visé par ces accusations, Jean-Claude Amara, président de «Droits Devant», a rétorqué que M<sup>re</sup> Lustiger «se servait des associations comme de boucs émissaires». «C'est le mariage du sabre et du goupillon», a-t-il dit à l'AFP.

Asile dans les églises

Pour sa part, l'abbé Pierre, une des personnalités les plus populaires de France, a plaidé pour le droit d'asile des immigrés dans les églises.

«Cela me rappelle l'occupation allemande de la Deuxième Guerre mondiale, lorsque des juifs venaient sonner à ma porte», a-t-il dit. «Pour eux, se réfugier dans l'église, c'est l'espoir de rester.»

Le Parti socialiste (PS), principal parti d'opposition, a souligné hier qu'il fallait «respecter la dignité des personnes», tout en réaffirmant lui aussi «la nécessité de lutter contre l'immigration clandestine».

«J'ai honte pour mon pays», a déclaré aussi l'ancien premier ministre socialiste Michel Rocard, estimant qu'il faut revenir sur la loi très restrictive sur l'immigration de 1993, dite loi Pasqua, du nom de l'ex-ministre gaulliste de l'intérieur.

Le Front national a pour sa part demandé au gouvernement de faire expulser l'ensemble de ce groupe de sans papiers qui, a-t-il dit, «ont troublé gravement l'ordre public».

La France compte plus de 4 millions d'étrangers vivant légalement sur son sol, principalement des immigrés originaires des ex-colonies françaises d'Afrique du nord, pour une population de 58 millions d'habitants.

Le testament français  
Andrei Makine  
sera au Québec du 26 au 31 mars 1996  
Il rencontrera ses lecteurs à Montréal le mercredi 27 mars de 17h00 à 19h00 à la librairie Gallimard 3700, boul. Saint-Laurent 499-2012  
Mercure de France  
Goncourt et Médicis

## SOUPER BÉNÉFICE

«AUX RYTHMES DU MONDE»

... avec OXFAM-Québec

Sous la présidence de :

• M. Normand Baltazard  
président de Gestion BioCapital Inc.• M. Camille Gagnon  
président d'Innovitech Inc.

Avec les performances de :

• L'École nationale de cirque

• Le trio Jean-François Groulx, lauréat du Festival de Jazz

• Le groupe Takadja et la contortionniste Mercedes Obénant

En plus une belle surprise attendra les spectateurs : un grand nom de la chanson québécoise viendra interpréter quelques pièces de son répertoire.



OXFAM-QUÉBEC

Pour réservations :  
Billet :  
Date et heure :  
Lieu :

(514) 937-1614  
200 \$ (reçu d'impt disponible)  
Jeudi 28 mars 1996 de 18 h à 22 h  
Marché Bonsecours

## É D I T O R I A L

## Une constellation de petits projets

Lise Bissonnette

C'est un discours inaugural étourdissant mais non éblouissant qu'a livré hier le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard: une constellation de petits projets, ou d'avant-projets ou de prévisions de projets dont l'addition est trop informe pour dessiner quelque grand «projet de société» mais qui vise surtout, comme la conférence socioéconomique de Québec la semaine dernière, à créer un climat favorable à l'action.

**L**a ligne directrice de ce discours se trouve peut-être dans un passage qu'on ne trouve jamais dans un texte du genre, normalement rédigé pour donner belle allure à un gouvernement. Le premier ministre a dûment inscrit dans le programme de la nouvelle session un avant-goût des compressions budgétaires draconiennes qui viennent, y compris en santé et en éducation. En ouvrant par ailleurs une myriade de perspectives dans presque tous les domaines où l'État est présent, il coussine le choc et invite les énergies à se canaliser ailleurs. Les choses ne seront pas aussi simples en pratique quand tombera le couperet, mais la méthode est habile.

Le troc que propose le gouvernement, celui de la «justice entre les générations», échange la lutte au déficit et à la dette contre un essai de relance de l'emploi. Que ce soit par sagesse ou par manque d'argent, Québec n'a pas succombé à la tentation des petits programmes temporaires. Sauf pour le secteur public où il annonce des stages pour les jeunes au sein des sociétés d'État ou l'accélération des départs à la retraite pour favoriser l'embauche, il renvoie plutôt la balle au secteur privé en lui offrant ce qu'il prétend nécessaire pour créer de l'emploi: notamment la déréglementation, l'aide à l'exportation, la stimulation de la recherche d'investissements étrangers, l'aide au démarrage d'entreprises. La recette a le désavantage de ne promettre des fruits qu'à terme moyen, ou long. Elle a l'avantage de responsabiliser les milieux d'entreprise, qui seront dès lors jugés eux aussi sur le résultat. Mais elle n'est pas très stimulante et il est surprenant que M. Bouchard n'ait fait allusion, où que ce soit, à de «grands projets» qui pourraient encore mobiliser le Québec et le développer. (On pense au TGV ou à «l'électronification» générale dont Hydro-Québec rêvait hier encore.)

Aux citoyens qui ne participent pas tous aux trac-

tations entre l'État et les acteurs économiques, le gouvernement offre diverses améliorations à la qualité de vie. Il confirme le projet de loi sur l'équité salariale, annonce une allocation unifiée pour l'enfance et la famille, une politique d'assurance-médicaments d'ici un an, un très modeste fonds d'investissement pour des projets culturels. Il y en a pour les femmes, les parents, les personnes âgées, les artistes, tous groupes qui se sentent menacés par la «rationalisation» en cours. Les vrais grands débats sur l'équité viendront un peu plus tard, avec la réforme de la politique d'aide sociale, ou celle touchant la sécurité du revenu à la retraite.

Enfin une multitude de «chantiers», en plus des grands dossiers identifiés à la conférence de Québec, viennent ajouter à l'impression de mouvement. Ils vont d'un «lac-à-l'épaule» sur la décentralisation des pouvoirs jusqu'à un «bouquet de propositions» sur la politique linguistique, en passant par une politique d'arrimage école-culture et une politique sur les conditions de vie des autochtones, sans compter la promesse de «réforme de l'éducation» qui devrait suivre les travaux des États généraux. Il faut distinguer ces lieux de réflexion, ces futurs livres blancs ou verts, de projets fermes, même si le discours les entremêle. Leur existence et leur multiplicité témoignent au moins du fait qu'il n'est pas fatal, pour un gouvernement qui s'attaque au déficit, de se faire l'ombre de son ombre et de réduire à peu la tâche de gouverner.

En novembre 1994, lors du premier discours inaugural du gouvernement du Parti québécois, la «question nationale» dominait presque entièrement un menu législatif beaucoup plus mince. En ce début de 1996, elle en est absente (sans disparaître pour autant). Reste à voir si le gouvernement fédéral, dont la collaboration est nécessaire dans les dossiers cruciaux de la formation de la main-d'œuvre et du réaménagement des commissions scolaires, suspendra lui aussi les hostilités. Le discours inaugural est aussi une proposition de trêve; elles se font normalement à deux.

Un discours  
qui troque les  
compressions  
contre un climat  
d'action

## Crise en vue

Jean-Robert Sansfaçon

**N**e soyons pas naïfs: si les dirigeants syndicaux ont décidé de mettre fin temporairement à la grève qui paralysait le secteur de la construction résidentielle, c'est moins dans l'espoir d'un règlement rapide qui pourrait résulter de la médiation spéciale, que parce que le rapport de force ne leur était plus favorable. En déclenchant une grève sans l'appui de leurs propres membres du secteur résidentiel, les dirigeants syndicaux n'avaient pas prévu la réaction virulente des petits entrepreneurs, des sous-traitants, des artisans et même des travailleurs syndiqués pris de panique. Faute de pouvoir poursuivre la guerre avec l'appui de ses propres membres, il valait mieux retraiter, du moins jusqu'à ce que l'ensemble des autres secteurs de l'industrie (industriel, commercial, voirie, etc.) acquière le droit de grève, le 30 avril prochain. Le Québec risque donc de faire face, dans un mois, à une crise majeure dans l'industrie de la construction.

Tout cela n'est pas surprenant. Depuis que le gouvernement a rétabli, l'an dernier, l'obligation de négocier au sommet dans le secteur résidentiel, qu'il a reporté la date fatidique des hostilités du 31 décembre, saison morte dans la construction, au début du printemps, il a volontairement redonné aux grandes formations syndicales le pouvoir d'imposer l'issue des négociations dans une industrie pourtant moribonde. Devant la force formidable d'un tel cartel réunissant en un seul mouvement les syndiqués de toute l'industrie, les milliers de petits entrepreneurs du secteur résidentiel (83 % ont trois em-

ployés ou moins) dispersés aux quatre coins du Québec ne feront pas le poids.

Selon la loi actuelle, n'importe quel syndiqué de la construction, quel que soit son secteur de travail, peut voter pour la grève dans un secteur qui n'est pas le sien. Qu'une majorité de travailleurs et d'entrepreneurs du secteur résidentiel soit contre la grève n'a donc aucune importance, tant que d'autres syndiqués sont en mesure de «vider» les chantiers.

Quand le nouveau ministre du Travail, Matthias Rioux, implore les entreprises et les travailleurs du secteur résidentiel à se comporter «comme des grands garçons et des grandes filles», il tient pour acquis que s'appliqueront les beaux principes de la loi 46 conçue l'an dernier par la ministre Louise Harel pour permettre à chaque secteur de l'industrie de négocier une entente qui réponde à ses propres moyens.

Si, dans un mois, la grève est déclarée partout dans l'industrie de la construction, c'en sera fait du caractère sectoriel des négociations. Car il n'est pas nécessaire d'être devin pour prévoir que les 10 000 PME du secteur résidentiel seront alors soumises à un règlement semblable à celui des autres secteurs plus riches, les dirigeants des grands syndicats de la construction ayant toujours refusé des conditions moins avantageuses pour leurs membres du secteur résidentiel.

À moins que les négociations n'aboutissent rapidement dans chacun des secteurs de l'industrie, nous assisterons ce printemps à un conflit généralisé, comme au bon vieux temps.

## L E T T R E S

## Le Québec du déficit zéro

Que sera le Québec dans quatre ans avec un déficit zéro? Dans quel état seront les travailleurs, les chômeurs, le peuple? Et l'éducation, la santé, les services sociaux? Quel bilan fera-t-on du fameux «Sommet de la solidarité»? Et d'abord, solidarité de qui avec qui? Des travailleurs avec les patrons et leur État capitaliste.

Les profits des plus grosses entreprises iront sans doute très bien. Mais nous savons aujourd'hui que les profits des entreprises ne sont pas une garantie d'emploi. Au contraire!

Comment le peuple du Québec jugera-t-il la poignée de participants au «Sommet de la solidarité», triés sur le volet, à l'exclusion des représentants plus combattifs des exploités et des opprimés, de plus en plus nombreux? Dans quatre ans, à ce rythme, et à genoux devant les investis-

seurs locaux et étrangers, le peuple croira-t-il encore que l'État capitaliste est neutre? Croirons-nous encore que l'État défend impartiallement les deux classes sociales?

Que pensera le public de «nos» élites, de «nos» médias de masse, au rythme avec lequel la crédibilité des capitalistes, de leurs politiciens et de leurs médias tombe en flèche?

Les exploités et les opprimés les plus conscients, par exemple en Amérique latine, en Europe aussi, connaissent le sens des termes «république de bananes», «bourgeoisie», «nationalisme», des appels au patriotisme, et maintenant aux mots d'ordre de «mondialisation», «libéralisme», «compétitivité». Et au Québec, nous sommes en Amérique latine, ou presque.

«Mondialisation» ou plutôt «tiers-mondialisation». Car nous assistons à une «tiers-mondialisation» des pays développés: les riches devront un jour, comme au Brésil, vivre dans des bunkers, entourés de gardes de sécurité pour les protéger des prolé-

taires, des exclus, des milliers de lumpen prolétaires. Dans quatre ans, peut-être, avec un déficit zéro!

Antonio Artuso

Montréal, 20 mars 1996

## Chrétien: pas d'altercation

Dans *Le Devoir* des 16-17 mars, on peut lire à la page A6: «L'altercation avec Jean Chrétien — La GRC propose de dédommager Clennett», article de Jules Richer de la Presse canadienne. Selon *Le Robert*, «altercation» veut dire échange bref et brutal de propos vifs, de répliques désobligeantes. V. dispute, empoignade, prise (de bec). Ou encore, selon le *Larousse*, querelle soudaine et violente, syn.: démêlé, dispute, différend. Le mot altercation est donc impropre, car on n'a rien vu de cela à la télé. On a plutôt vu dans le geste de Jean Chrétien «la manifestation de l'instinct d'agression».

Pierre-Paul Roy

Montréal, 22 mars 1996

4.000.000 DE TÊTES DE BÉTAIL ABATTUES



## Clinton: la victoire est loin d'être assurée

**C**'est un réflexe naturel de croire que la présidence est déjà gagnée pour Bill Clinton. Et c'est un réflexe dangereux, car la victoire de Clinton est loin d'être assurée.

En observant la politique américaine de l'extérieur, il est normal de penser que le président, qui aura 50 ans en août, qui est charmant, qui est un politicien hors pair en campagne électorale et qui a réussi à maîtriser ses dossiers, aura peu de difficulté face à un homme qui aura 73 ans en juillet, qui est maladroit en campagne électorale et qui arrive mal à articuler sa position de façon claire.

Même les sondages suggèrent l'avance de M. Clinton.

Mais ce n'est pas une élection nationale qui choisit le président. C'est plutôt 50 élections d'États qui choisissent des membres du collège électoral qui, eux, choisissent le président.

Le collège électoral, créé pour éviter la démocratie populaire, transforme les élections présidentielles en un jeu d'échecs. Les républicains ont un avantage considérable: le Sud et les États des plaines et des Rocheuses penchent de leur côté. Pour gagner, il faut que Clinton l'emporte dans une série d'États clés de façon à dessiner une espèce de M sur la carte américaine: la Californie sur la côte ouest, l'Illinois, le Michigan et l'Ohio au centre, et une ligne d'États sur la côte d'Atlantique: New York, Pennsylvanie et Maryland. Et, espérez-le, la Floride.

Donc, jeudi soir dernier, lors d'un dîner de presse électronique, dans un discours où il faut cacher les vérités derrière les blagues, il a «dévoilé» des slogans pour la campagne: «J'aimerais mieux me trouver au Michigan» — avec d'autres pour l'Ohio et la Californie. Et pour les gens de l'âge d'or en Floride? «Klaxonnez si vous aimez le Médicare.»

M. Clinton a moins de marge de manoeuvre que M. Dole et déjà les républicains pèsent leurs options stratégiques. Devraient-ils concéder



GRAHAM FRASER

la Californie à Clinton pour se concentrer ailleurs? Ou faire une lutte sérieuse pour forcer Clinton à y dépenser beaucoup d'argent?

Le choix d'un vice-président est également considéré dans le calcul. M. Dole a besoin d'un colistier fort pour rassurer les électeurs en ce sens que le pays sera entre bonnes mains si le vice-président républicain devait assumer la présidence. Il ne peut pas se payer le luxe de choisir un beau *yes-man* anodin, à la Dan Quayle, comme George Bush en 1988. Va-t-il demander Colin Powell? Le général, par intermédiaire, a indiqué qu'il n'est pas plus intéressé maintenant que l'année dernière. Va-t-il choisir un gouverneur républicain du Michigan, de l'Illinois ou de l'Ohio? Les trois individus concernés espèrent bien que oui. Jim Edgar, John Engler et George Voinovich n'ont pas caché leur ambition lors des primaires dans leurs États mardi dernier.

Mais il y a d'autres complications dans le jeu électoral présidentiel, car, désormais, c'est un jeu à quatre.

Après ce soir, la victoire de Bob Dole sera confirmée en Californie, mais au moment où on se serait attendu à ce que la présidence soit un choix clair entre le sénateur et le président, deux autres éléments sont à considérer.

Vendredi soir, le nain milliardaire du Texas aux grandes oreilles, Ross Perot, est revenu à son *talk-show* préféré, *Larry King Live*, pour faire son jeu de cache-cache électoral. Est-ce qu'il va se présenter? Il ne l'a pas dit clairement, mais il est évident qu'il adore se faire poser la question. Cet-

te fois-ci, la situation est plus complexe: il a créé son propre parti, le Reform Party, qui organise un congrès pour choisir un candidat à la présidence, le week-end de la Fête du Travail.

S'il se présente, personne ne croit qu'il va recueillir les 19 millions de votes qu'il a obtenus en 1992, mais il fait peur aux républicains qui espèrent conserver le monopole sur les extrémistes de la droite. Les démocrates doivent s'en inquiéter eux aussi; le dernier sondage de Peter Hart, pour NBC, révèle que ceux qui ont été récemment attirés par Perot penchent vers Clinton plutôt que Dole.

Mais M. Perot n'est pas le seul concurrent idéologique à pouvoir miner l'appui aux candidats des partis traditionnels. Ce soir, Ralph Nader figure sur le bulletin en Californie comme représentant du Parti vert.

M. Nader représente la même menace de la gauche pour M. Clinton qu'incarne M. Perot de la droite pour M. Dole. Vétéran des campagnes publiques en faveur du consommateur, notamment de l'automobile — son exemple fut un modèle pour Phil Edmonston au Québec —, M. Nader a été un des leaders de la gauche américaine contre l'ALENA, avec les chefs syndicaux et le révérend Jesse Jackson. Quand on lui dit qu'il peut contribuer à la défaite de Bill Clinton, il répond sèchement: «Il aurait dû penser à ça avant.»

M. Nader n'est pas sur le bulletin dans tous les États, mais il dit qu'il va y figurer en Californie, et les derniers sondages suggèrent qu'il pourrait récolter jusqu'à 7 % du vote. Dans une course serrée, cela peut devenir extrêmement important.

Mais le Parti vert n'est pas obligé de mettre le nom de M. Nader sur le bulletin de vote en novembre, quoi qu'il arrive ce soir aux primaires. Ça lui donne une certaine marge de négociation, ça crée une certaine pression sur la Maison-Blanche. Car en cette année d'élections présidentielles, la Maison-Blanche est extrêmement sensible aux pressions — surtout de la Californie.

## À P R O P O S

## ...de la fiscalité des entreprises

En plus de taxer les profits, le régime fiscal québécois à l'égard des entreprises vise à imposer de façon équivalente les deux facteurs de production: la main-d'œuvre et le capital. L'impôt sur les profits s'appuie sur une structure à trois taux d'imposition. Comparativement aux régimes fédéral et ontarien, on constate que le Québec a généralement un taux plus faible à l'impôt sur les profits, alors que l'on observe le contraire pour la taxe sur le capital et la contribution au Fonds des services de santé.

En 1995-1996, la taxe sur la masse salariale et la taxe sur le capital représentent un peu plus de 85 % de l'ensemble des impôts et taxes visant les entreprises. Étant donné que les entreprises doivent payer ces taxes même

en l'absence de profits, elles constituent une forme d'impôt minimum. En matière d'impôt sur les profits, de taxe sur le capital et de contribution au Fonds des services de santé, l'application de la structure fiscale ontarienne de 1995 à l'ensemble des entreprises québécoises se serait traduite par une baisse de leurs impôts de 977 millions \$. Les entreprises québécoises ont ainsi un niveau de taxation supérieur de 29,4 % à celui applicable aux entreprises ontariennes.

*Un Québec de responsabilité et de solidarité*  
Conférence sur le devenir social et économique  
du Québec  
Mars 1996

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Discours inaugural

## Faire avancer le Québec sur plusieurs fronts

«Cette année, nous allons gouverner à plein temps»

LUCIEN BOUCHARD

Voici des extraits du discours inaugural prononcé par le premier ministre du Québec hier à l'Assemblée nationale.

Plusieurs d'entre nous étions réunis dans une grande salle, la semaine dernière, dans notre capitale. Sur les murs et sur les écrans, il y avait un mot d'ordre: «Oser choisir ensemble». Il s'agissait de mettre toute la société québécoise devant sa responsabilité et lui redonner les moyens de sa solidarité. Nous l'avons fait, je l'ai dit, au delà de toutes nos attentes.

Aujourd'hui, c'est le gouvernement du peuple québécois qui prend sa responsabilité et qui incarne, par ses décisions, la nécessaire solidarité qu'on nomme parfois de l'expression «le bien commun». Le discours inaugural, le dépôt des crédits qui s'effectuera cette semaine, le discours du budget qui sera prononcé ce printemps, doivent être placés sous un autre mot d'ordre, plus urgent encore que celui de la semaine dernière: «Oser agir ensemble». (...)

Pour cela, il faut que le gouvernement québécois et que l'Assemblée nationale mettent l'épaulé à la roue et concentrent, au cours des mois qui viennent, leur considérable énergie à faire avancer le Québec sur plusieurs fronts. (...)

## La création d'emplois

Améliorer la situation de l'emploi nécessite un effort concerté, composé, en gros, de trois ingrédients: il faut des femmes et des hommes qui sont bien préparés pour l'emploi, il faut des emplois et il faut des instruments qui fassent le mieux possible le lien entre les chercheurs et les donneurs d'emploi.

La ministre de l'Emploi et la ministre de l'Éducation présenteront les mesures conjointes qu'elles entendent appliquer pour faire de la formation et du perfectionnement de la main-d'œuvre, à l'école et au travail, un élément clé, omniprésent et permanent de la vie québécoise. Il faudra pour cela un sérieux arrimage entre l'école et l'entreprise. Le retard sur ces questions est considérable. Le bond en avant que nous ferons cette année le sera tout autant.

La politique active du marché du travail se traduira par une radicale simplification des services de l'emploi pour que le jeune, le chômeur ou le nouvel arrivant puisse faire son choix vite et bien parmi les programmes offerts. Nous procéderons à un total décloisonnement des clientèles. Pour nous, il n'y a que deux catégories de Québécois: ceux qui ont un travail et ceux qui en cherchent. La régionalisation des services de l'emploi sera aussi un élément majeur de notre action. (...)

## L'entreprise

Pour créer de l'emploi, notamment dans une période où le secteur public n'en créera pas, il faut donner de l'oxygène au secteur privé. Cela signifie simplifier l'aide de l'État et alléger sa réglementation. Nous allons sous peu réduire substantiellement le nombre de mesures d'aide financière aux entreprises. Les mesures restantes seront fondées sur le partage du risque lié aux investissements, assorti en contrepartie d'une participation de l'État aux bénéfices éventuels. En réduisant le nombre de mesures, nous éviterons les situations de cumul, et nous nous concentrerons sur l'aide à l'entrepreneuriat, donc au démarrage d'entreprises, l'aide à la recherche et au développement, à l'emploi scientifique et technique et aux grands projets. (...)

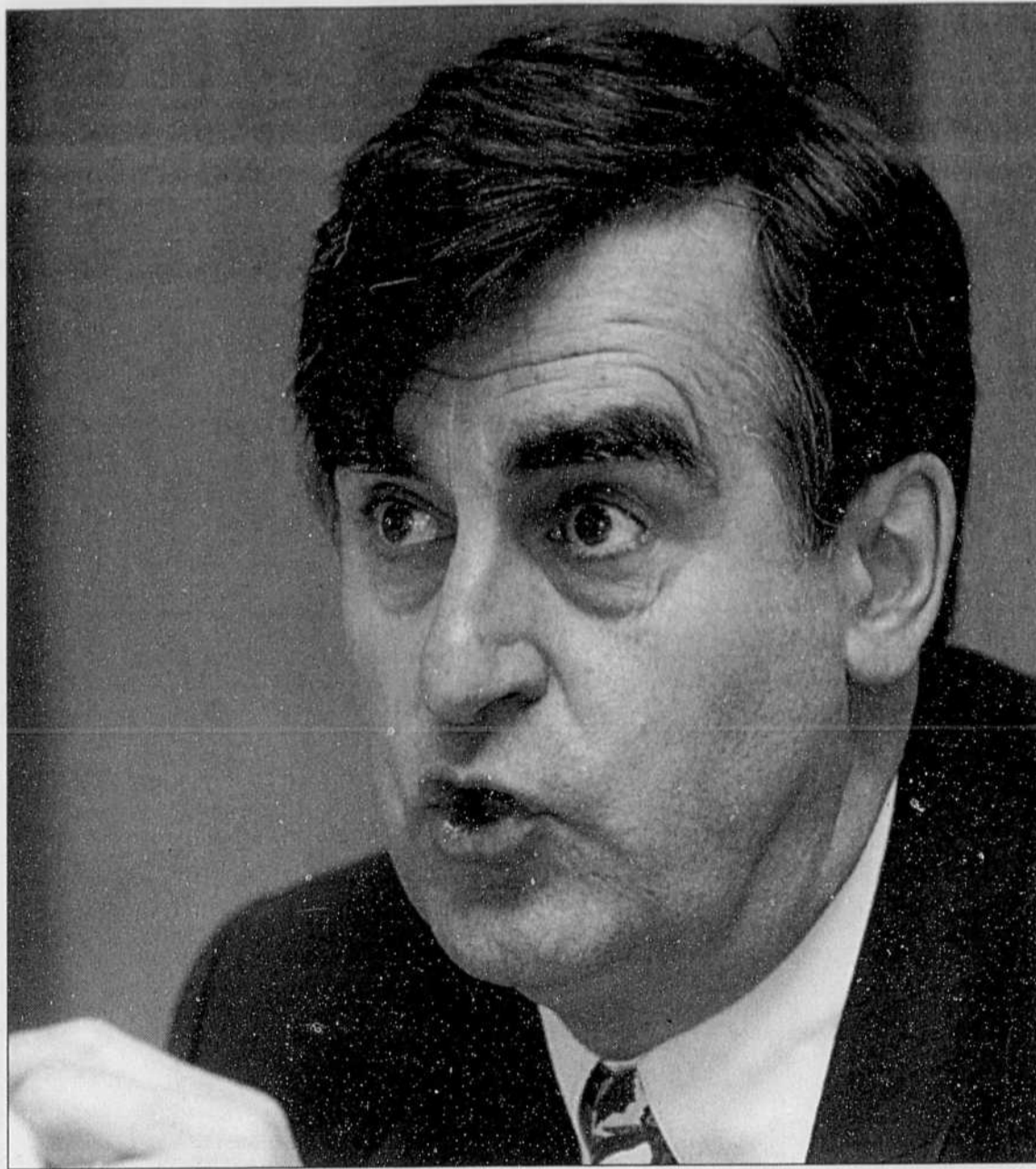
## La métropole

Il n'y aura pas de relance de l'économie québécoise sans relance de la métropole québécoise. Cette relance se fera notamment grâce à l'ensemble de mesures que je viens d'évoquer, mais la complexité des problèmes de la métropole nécessite un traitement particulier et, je dirais plus, la création d'un pouvoir métropolitain spécifique.

C'est pourquoi le ministre de la Métropole déposera ce printemps le projet de loi créant la Commission de développement de la région métropolitaine de Montréal. Le ministre présidera cette Commission et sera épaulé par deux vice-présidents venus du milieu: un francophone et un anglophone. La Commission sera composée majoritairement d'élus locaux et elle aura un pouvoir réel pour la promotion économique et touristique et un rôle de conseil en matière d'aménagement du territoire, d'équipement et de planification stratégique des ministères. (...)

La métropole, c'est l'économie, c'est aussi la culture et la langue. Je l'ai dit et je le répète: Montréal est et sera une métropole nord-américaine francophone, avec une composante anglophone essentielle qui façonne son histoire, son identité, sa culture et son avenir. Une métropole francophone qui est le cœur du Québec moderne et qui bat au rythme des cultures du monde.

Il est dans notre intérêt à tous de préserver le caractère francophone de l'île de Montréal qui, selon le rapport déposé vendredi sur la langue française, risque de périr à cause notamment du départ des familles francophones qui habitent l'île et parce que notre capacité d'intégration des nouveaux arrivants, bien qu'en progression, n'a pas atteint la vitesse de croisière requise. Nous nous réjouissons du fait que le français langue seconde soit très largement pratiqué à Montréal. Cependant, il faut se rendre à l'évidence: ce ne sont pas celles et ceux dont la langue est la langue seconde qui y intègrent les allophones; ce sont celles et ceux dont le français est la première langue dans les écoles, dans les bureaux, dans les commerces de l'île. En avril, la ministre de la Culture et des Communications soumettra à la discussion publique le bouquet de propositions qu'envisage le gouvernement pour corriger cette situation, dans les limites imposées par le régime fédéral canadien.



Lucien Bouchard: «Il n'est pas question de réduire les prestations de base des bénéficiaires d'aide sociale, même si les réformes fédérales en cours sur l'assurance-chômage, qui font le bonheur du ministre des Finances du Canada, font le malheur du nôtre.»

Nous connaissons déjà une de ces mesures, elle fait consensus chez tous les Québécois progressistes: l'établissement, à Montréal et au Québec, de commissions scolaires linguistiques plutôt que confessionnelles. Ces commissions permettront aux francophones de mieux intégrer les nouveaux arrivants et aux anglophones de mieux assurer la vitalité de leur communauté. (...)

## La culture

(...) Le milieu culturel québécois, il faut le noter et le célébrer, a atteint un niveau élevé de maturité. Nous créons, nous exportons et nous importons, nous construisons, ici, un des plus stimulants carrefours culturels de la planète.

Ce foisonnement et cette maturité se manifestent aussi par une ferme volonté d'inventer des façons de maintenir notre niveau d'activité culturelle malgré le contexte économique difficile. L'Union des artistes, l'Union des écrivains et écrivains québécois et la Guilde des musiciens sont convenus de mettre sur pied un Fonds d'investissement de la culture et des communications.

Il disposera d'un capital de départ de 15 millions de dollars, dont cinq venant de la Société québécoise de développement des entreprises culturelles et dix venant du Fonds de solidarité. Il sera géré à majorité par des représentants des travailleurs de la culture et il financera, dès cette année, des projets innovateurs en culture et communication. (...)

La ministre de la Culture et des Communications annoncera d'ici l'été la deuxième phase du Fonds de l'information. Elle signera, avec la ministre de l'Éducation, un protocole qui favorisera, à tous les niveaux scolaires, l'initiation aux arts et la formation artistique. Ensemble, elles établiront également un partenariat entre bibliothèques scolaires et municipales pour tirer le maximum des sommes disponibles dans ce secteur très nettement sous-équipé.

## Les finances publiques

(...) Pour atteindre nos objectifs, nous devons faire tous les choix intelligents qui se présentent à nous: réinventer nos réseaux de santé et d'éducation, nos programmes de sécurité du revenu, notre fonction publique.

Mais je dois avouer que tout cela ne suffira pas. Il faut savoir que, pendant les quatre années à venir et afin de sortir de ce tunnel, nous ne pourrions pas faire, partout, le choix optimal. Oui, des besoins parfaitement justifiables ne seront pas comblés. Oui, des attentes parfaitement défendables ne seront pas satisfaites. Oser choisir ensemble, oser agir ensemble, ça signifie aussi, dans certains cas, accepter quelques retraitements stratégiques, quelques reculs temporaires, afin de gagner, pour nous et nos enfants, la grande bataille. (...)

Et je vais vous en donner quelques exemples, tirés des crédits que déposera et chiffrera mercredi le président du Conseil du trésor.

Au gouvernement, tous les ministères verront leur

budget restreint cette année. Y compris, oui, la Santé et l'Éducation, qui représentent à eux seuls les trois cinquièmes des dépenses de l'État. Il est illusoire de penser équilibrer le budget des Québécois tout en maintenant notre niveau de dépenses dans ces deux secteurs. Cependant, le panier de services de santé des Québécois sera préservé, selon un régime d'assurance-maladie qui continue de faire l'envie de bien des sociétés avancées. Le sénateur Kennedy est d'ailleurs venu en vanter les mérites ce mois-ci, à Montréal. Cependant, je vous donne un exemple: nous étions très généreux envers ceux d'entre les Québécois qui ont le loisir de séjourner à l'étranger et qui doivent s'y faire hospitaliser. Nous n'avons plus les moyens de maintenir le niveau de cette générosité.

En éducation, nous avons réussi à ne pas hausser les frais de scolarité car l'accès au savoir est une caractéristique qui distingue le Québec. Cependant, d'autres sociétés industrialisées réussissent mieux que nous à former, à diplômer les étudiants, avec des budgets considérablement moindres, notamment dans la gestion du système. Nous pouvons le faire aussi. Et l'État québécois, beaucoup plus généreux que ses voisins en matière d'école privée, tempèrera quelque peu cette générosité. Plus globalement, le travail accompli par les États généraux de l'éducation jusqu'à maintenant dépasse les attentes. Ce ne sont pas les budgets qui sont en cause ici, ce sont les approches, la philosophie, la pédagogie. De tout ce que nous allons faire cette année, lorsque nous aurons épuré nos finances et relancé l'emploi, notre action la plus durable et la plus cruciale sera notre réforme de l'éducation.

Dans le domaine de la sécurité du revenu — je tiens à rassurer nos citoyens —, il n'est pas question de réduire les prestations de base des bénéficiaires d'aide sociale, même si les réformes fédérales en cours sur l'assurance-chômage, qui font le bonheur du ministre des Finances du Canada, font le malheur du nôtre. Un effort de réorganisation de l'allocation éliminera cependant la pratique qui faisait en sorte que certains prestataires recevaient une allocation plus élevée que le coût moyen des loyers de ces Québécois. Cette mesure, de plus, rétablit l'équité entre les familles ayant accès à l'aide sociale et les familles à faible revenu de travail.

Ces trois secteurs, santé, éducation et sécurité du revenu, s'en sortent assez bien, comparativement aux autres secteurs de l'activité gouvernementale, où les choix furent déchirants. A la sécurité publique, il faut se résigner à fermer plusieurs centres de détention, y compris, oui, le centre flambant neuf construit à Rivière-du-Loup par l'actuelle Opposition officielle, mais où il faut déboursier 119 \$ de plus pour chaque détenu chaque jour, que ce qu'il en coûte de louer une chambre de luxe au Ritz à Montréal.

Le ministère des Relations internationales va fermer plusieurs de ses délégations à l'étranger, pour se concentrer sur l'essentiel. Et même si je sais que

nous pourrions inventer de nouveaux moyens de rester en prise sur le monde, il s'agit là, entre tous, d'un exemple de réduction de dépenses que nous nous imposons dans «notre cour» à nous.

Il y aura des tarifications nouvelles au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. J'en ai déjà fait état mais j'y reviens sous un autre angle: les sommes affectées à l'aide financière aux entreprises sont une espèce en voie de disparition. Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie ne «donne» presque plus rien aux patrons. Il prête et il investit volontiers, mais l'ère des subventions aux entreprises est bel et bien terminée.

Vous savez comme moi que le ministère des Transports devra, pendant quelques années, parer au plus pressé dans l'entretien du réseau routier. Ça ne l'empêchera pas d'investir au Québec cette année plus de un milliard six cents millions de dollars et de contribuer ainsi au développement économique régional.

Le ministère de l'Environnement, celui du Développement des régions effectueront des rationalisations. Mon propre ministère, celui du Conseil exécutif, voit son budget sévèrement amputé.

Tous, donc, ont dû contribuer et vont être mis à contribution, y compris les municipalités qui auront de nouvelles responsabilités mais qui obtiendront en échange de nouveaux leviers pour trouver, localement, les moyens de les assumer, y compris un cadre réformé de relations de travail municipal qui pourrait apparaître dans un nouveau chapitre du Code du travail. (...)

## L'équité et la famille

Les Québécoises qui travaillent dans le secteur public savent, depuis plus d'un an, que leurs droits à l'équité sont protégés. C'est-à-dire qu'elles savent que lorsqu'elles exercent une tâche équivalente à celle de leurs collègues masculins, elles obtiennent un salaire égal.

Ce n'est pas le cas dans le secteur privé, au Québec, ce qui crée une discrimination envers les femmes qui ne saurait durer plus longtemps. Tous s'entendent sur le principe de l'équité salariale, mais pas sur son application. Et il est vrai que le passage vers l'équité requiert des ajustements qui ne sont pas faciles. Cette question est à l'étude depuis longtemps. En décembre, le gouvernement a déposé un avant-projet de loi qui a suscité un débat très vif de part et d'autre et qui a démontré qu'en cette matière, il ne serait pas possible de faire l'unanimité.

C'est une raison de plus pour que le gouvernement engage sa crédibilité et sa responsabilité de représentant de toutes les Québécoises et de tous les Québécois et fasse les arbitrages nécessaires pour que l'équité salariale devienne une réalité. Un projet de loi en ce sens sera déposé ce printemps par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Je tiens personnellement à ce que la Loi sur l'équité salariale soit une des premières grandes réalisations du gouvernement que je dirige. (...)

Nous déposerons bientôt à l'Assemblée nationale une Déclaration sur la famille qui tracera les principes de notre politique générale. Mais déjà, nous savons qu'il faut simplifier les programmes d'aide financière à la famille, devenus complexes et, à certains égards inadéquats. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité proposera une allocation québécoise unifiée pour l'enfance et la famille, qui utilisera plus efficacement la somme totale de 2,3 milliards de dollars que le Québec consacre à ce chapitre. (...)

Nous allons continuer à améliorer le système des pensions alimentaires de deux façons d'ici l'été: d'abord en élaborant un modèle de fixation des pensions accordées aux enfants, ce qui facilitera le travail des parties et des juges et, ensuite, en apportant les corrections nécessaires au traitement fiscal des pensions alimentaires versées au bénéfice des enfants. Ainsi, nous ferons en sorte que ce soit le parent gardien et l'enfant qui bénéficient de chaque dollar de la pension versée... et non le ministre du Revenu. (...)

## Réinventer notre solidarité

La solidarité québécoise s'étend à d'autres aspects, au delà de la vie familiale. Je vous parlais tout à l'heure de la santé et des transformations en cours qui allaient, oui, générer des économies sans modifier le panier de services. (...)

Nous trouverons le moyen, cette année, de faire avancer notre solidarité en matière de santé, dans le domaine qui a le plus évolué depuis 25 ans, celui du médicament. Faute de ressources, trop de Québécoises et de Québécois ne peuvent se payer les nouveaux médicaments, plus efficaces mais plus chers que les précédents. C'est pourquoi il est maintenant temps de compléter notre système de protection sociale. Dans quelques jours, un rapport d'experts dirigé par le père de l'assurance-maladie, Claude Castonguay, proposera un régime d'assurance-médicaments. Le régime sera universel, équitable et efficace. Universel car il donnera à tous un accès aux médicaments: équitable car il tiendra en compte la capacité de payer de chacun; efficace car il permettra de contrôler les coûts des médicaments au Québec. Sur cette solide base, le ministre de la Santé et des Services sociaux déposera ce printemps un projet de loi pour établir, au plus tard en janvier prochain, l'assurance-médicaments. (...)

On le sait tous, l'an dernier il y a eu un référendum. L'année d'avant, une élection générale. L'année d'avant, une course au leadership au sein du parti au pouvoir. L'année d'avant, un référendum sur des offres fédérales.

Cette année, nous allons gouverner à plein temps. Et lorsque la société québécoise concentre ses énergies sur des objectifs précis, cruciaux, communs, elle est capable de grandes choses.

Et nous allons faire de grandes choses en invitant tous nos citoyens à se parler, à s'épauler, à s'entraider.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tonrisme), Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Louise Leduc, Benoît Munger; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Yves Williams (responsable, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Christian Guy (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## ACTUALITÉS

BOUCHARD *Le premier ministre cherchera la collaboration d'Ottawa*

SUITE DE LA PAGE 1

tention de forcer le gouvernement fédéral à jouer son rôle. M. Bouchard a d'ailleurs rangé dans le placard pour un moment le projet souverainiste. Il n'en a pas glissé un mot, sinon pour signaler que, en matière de protection de la langue française et de formation de la main-d'œuvre, les efforts québécois sont contrecarrés ou limités par l'intervention fédérale. Il ajoute s'être «ré-signé à l'impossibilité de réformer le Canada politique».

Cependant, au lieu de perpétuer l'affrontement, M. Bouchard cherchera la collaboration d'Ottawa et s'adressera directement à M. Chrétien pour que le fédéral se retire de la formation de la main-d'œuvre. La présence fédérale occasionne des dédoublements qui coûtent 250 millions par année. Il demandera sa collaboration pour la création de commissions scolaires linguistiques, pour la relance de Montréal et le développement régional.

M. Bouchard a réitéré sa volonté de «préservier le caractère francophone de l'île de Montréal». Il promet la publication des orientations gouvernementales en avril. Il se réjouit que le français langue seconde soit très largement pratiqué à Montréal. Mais, dit-il, «ce ne sont pas ceux dont le français est la langue seconde qui y intégrant les allophones; ce sont ceux dont le français est la première langue dans les écoles, les bureaux, les commerces». Montréal aura aussi, en juin, sa commission de développement.

Le compte à rebours pour la réduction en quatre ans du déficit à zéro commence le 1er avril, a-t-il rappelé. Et durant ces quatre années, Québec ne pourra «pas toujours faire, partout, le choix optimal». «Des besoins parfaitement justifiables ne seront pas tout à fait comblés, dit-il. Des attentes parfaitement défendables ne seront pas satisfaites.» Il faudra accepter «des reculs temporaires».

Rompant avec la tradition, M. Bouchard a révélé certaines décisions qui seront annoncées, demain, dans les crédits budgétaires du gouvernement: au nombre des bonnes nouvelles, les services couverts par l'assurance-maladie seront préservés, les frais de scolarité ne seront pas augmentés dans les universités, les prestations de base des assistés sociaux ne seront pas davantage amputées que des 72 millions déjà prévus. Cependant, l'allocation-logement dont bénéficient certains prestataires sera éliminée.

Au nombre des moins bonnes nouvelles, le montant des frais hospitaliers encourus à l'étranger sera réduit, ainsi que les subventions à l'école privée tandis que les subventions aux entreprises seront abolies.

M. Bouchard a annoncé que des prisons seront fermées, y compris celle, flambant neuve, de Rivière-du-Loup. Le premier ministre a expliqué qu'il fallait y déboursier, pour chaque détenu, chaque jour, 119 \$ de plus que pour louer une chambre de luxe au Ritz, à Montréal. De même, plusieurs délégations du Québec à l'étranger seront fermées et remplacées par un réseau mixte

constitué par le gouvernement et les entreprises privées.

La plupart des mesures qui seront développées au cours de l'année visent à procurer des économies à l'État sans nuire au dynamisme des milieux. Ainsi aura-t-il, en mai, une carte des fusions des municipalités, un plan de décentralisation des responsabilités et on annoncera la création d'un fonds d'investissement de la culture et des communications financé aux deux tiers par le Fonds de solidarité pour suppléer à l'État.

Les municipalités jouiront également d'un cadre réformé des relations de travail. M. Bouchard n'a pas précisé si ce nouveau régime inclurait le droit au lock-out pour les municipalités, comme le réclame le maire de Montréal Pierre Bourque. Le premier ministre veut également déclencher un débat sur la retraite obligatoire à 65 ans.

C'est au chapitre des réformes sociales que les discours inaugural est le plus riche de promesses. Plusieurs des mesures annoncées avaient déjà été évoquées. Elles deviennent des engagements fermes, quelques-uns encadrés par un échéancier. Par exemple, un régime universel d'assurance-médicaments verra le jour au plus tard en janvier 1997. Avant la même échéance, le gouvernement aura mené une consultation et proposé une nouvelle politique de sécurité du revenu à la retraite pour pallier les problèmes du Régime des rentes du Québec.

Le gouvernement mettra un terme à la réforme controversée de l'Aide juridique. Il élargira l'accès aux services en instaurant une contribution de l'usager. Des changements seront apportés aux règles d'aide financi-

re aux parents pour les services de garde. Ils mettront l'accent sur les agences et les garderies sans but lucratif ou les coopératives qui participent à l'économie sociale. En juin, le système de perception automatique des pensions alimentaires sera mis en branle. Québec proposera un modèle de fixation des pensions accordées aux enfants et des corrections seront apportées au traitement fiscal réservé à ces pensions.

Le gouvernement fera adopter, bientôt, une Déclaration de la famille qui tracera les principes de la politique familiale. Les programmes d'aide à la famille seront simplifiés. Le gouvernement créera une allocation unifiée pour l'enfance et la famille qui utilisera plus efficacement les 2,3 milliards de dollars que consacre le Québec chaque année à divers programmes d'aide aux familles.

Enfin, le gouvernement sachant qu'il n'a pas l'appui des entreprises, a décidé de trancher: il y aura une loi sur l'équité salariale dans le secteur privé. Un projet de loi sera présenté ce printemps. «Je tiens personnellement à ce que la loi sur l'équité salariale soit une des premières grandes réalisations du gouvernement que je dirige», dit-il.

Enfin, M. Bouchard annonce diverses réformes administratives concernant la double rémunération des hauts fonctionnaires, les règles d'éthique des administrateurs publics, l'encadrement de la pratique du lobbying, les tribunaux administratifs, la gestion des avoirs criminels confisqués, le code de la sécurité routière et la simplification de la réglementation environnementale.

## Tempête autour de la révision judiciaire

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Une dizaine de groupes demandent au ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, de maintenir dans le Code criminel le processus de révision judiciaire s'appliquant aux détenus qui purgent une sentence à vie, contrairement à ce que cherche le député libéral fédéral John Nunziata soutenu par des députés du Parti réformiste.

«Les politiciens qui disent que les détenus peuvent sortir après 15 ans de détention essaient de tromper le public. Ce n'est pas vrai», a soutenu hier, en conférence de presse, Me Stephen Fineberg, de l'Association des avocats de droit pénal du Québec.

«M. Nunziata veut que tous les détenus soient traités de la même façon et que la communauté soit exclue de la prise de décision», a-t-il ajouté.

Il importe de rappeler que la révision judiciaire permet à un détenu emprisonné à vie d'obtenir la réévaluation de son cas, après avoir purgé 15 ans de pénitencier, dans le but de demander une libération conditionnelle.

La révision judiciaire a été introduite en 1976 au moment de l'abolition de la peine capitale. Elle se fait devant un juge de la Cour supérieure et 12 jurés. Comme il y avait 15 ans à courir, les premières demandes ont été examinées à compter de 1990.

Lors de l'audition en Cour supérieure, le détenu subit en quelque sorte un deuxième procès. Son meurtre est réévalué de même que son comportement depuis le début de son incarcération. La famille de la victime a la possibilité de se faire entendre.

L'exercice vise à évaluer si le détenu représente encore un risque pour la société et s'il y a une possibilité pour lui de réintégrer la société.

Sur les quelque 130 détenus susceptibles de demander la révision judiciaire, seuls 63 l'avaient fait au 31 décembre 1995.

De ces 63, 50 l'ont obtenue (23 du Québec et 11 de l'Ontario) de sorte qu'ils ont pu se tourner vers la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Le premier cas au Canada a été celui du Québécois Réal Chartrand qui avait tué un policier. L'avocat Michel Dunn est également du nombre.

Sur les 23 Québécois en question, neuf profitent d'une libération conditionnelle totale, trois sont en semi-liberté, cinq sont incarcérés mais ont des permissions de sortir, un est décédé et cinq sont toujours incarcérés.

Et selon l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, un seul détenu ayant obtenu la révision judiciaire a commis par la suite un acte criminel en violant une des conditions rattachées à sa libération conditionnelle.

Me Fineberg estime que les propos du député Nunziata font croire à tort au public que des meurtriers se retrouvent à l'air libre après avoir purgé 15 ans de détention grâce à la révision judiciaire.

«La demande de révision ne peut être présentée qu'une fois terminées les 15 années de détention. Elle est entendue environ un an plus tard.

«S'il obtient gain de cause, sa demande devant la Commission nationale des libérations conditionnelles ne sera entendue que quatre à huit mois plus tard.»

Dans l'Espace, les lits peuvent aussi servir de fauteuils

AIR FRANCE

## SONDAGE

SUITE DE LA PAGE 1

sera posée aux Québécois lors du prochain référendum et que de toutes façons les Québécois voteront contre la souveraineté.

Ces données ressortent d'un sondage effectué par CROP pour le compte de l'émission *Le Point* de Radio-Canada, auprès de 2249 Canadiens, entre le 11 et le 17 mars. Cette enquête d'opinion visait à évaluer la situation sur les sujets suivants: la Constitution, le système fédéral et le Québec; l'impact prévu de la souveraineté du Québec sur la démographie et le territoire; la crédibilité des leaders québécois et canadiens dans le débat constitutionnel; la question linguistique et les intentions de vote au fédéral comme au provincial. En voici les principales conclusions:

■ Un peu plus de la moitié des Canadiens (55 %), dont 58 % des Québécois pensent que le Canada est plus divisé maintenant qu'il y a un an.

■ Une nette majorité de Canadiens hors Québec (83 %) et 60 % de Québécois pensent que le premier ministre Bouchard devrait chercher à négocier une entente avec le gouvernement fédéral et les autres provinces en vue de renouveler le fédéralisme plutôt que de travailler à la souveraineté du Québec. 57 % des souverainistes croient que M. Bouchard devrait travailler à la souveraineté du Québec.

■ Seulement 30 % des Québécois et 20 % des autres Canadiens croient que M. Bouchard réalisera «l'indépendance du Québec». 44 % des souverainistes sont d'avis que M. Bouchard fera «l'indépendance», alors que 37 % d'entre eux pensent qu'il arrivera finalement à une entente à l'intérieur de la fédération

canadienne.

■ Si le référendum avait eu lieu entre le 11 et le 17 mars, 45 % des Québécois auraient voté OUI à une question identique à celle qui leur fut posée le 30 octobre dernier, tandis que 38 % auraient voté NON. 17 % des personnes interrogées étaient indécises, discrètes ou se sont abstenues. Après répartition de ces 17 %, CROP a supposé que le OUI aurait recueilli 51% des votes.

■ La majorité (52 %) des Québécois croient que la population appuierait la souveraineté s'il y avait un autre référendum; seulement 33 % des Canadiens hors Québec partagent cette opinion. La majorité (59 %) des Québécois croient aussi que le Québec sera un jour, un pays souverain, une perception qui est partagée par seulement 37 % des autres Canadiens.

■ Alors que deux Québécois sur trois (65 %) font confiance à Lucien Bouchard pour le règlement de la question constitutionnelle, c'est d'abord à Jean Chrétien que 73 % des autres Canadiens disent faire

## QUI RÉGLERA LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE ?

Pourcentage (%) des répondants qui font beaucoup ou assez confiance aux leaders suivants pour régler la question constitutionnelle

Politicien	Québec	ROC
Jean Chrétien (Parti libéral du Canada)	26	73
Lucien Bouchard (Parti Québécois)	65	27
Jean Charest (Parti conservateur)	37	50
Preston Manning (Reform Party)	9	32
Michel Gauthier (Bloc québécois)	23	22
Daniel Johnson (Parti libéral du Québec)	26	-
Mario Dumont (Action démocratique)	43	-

SOURCE SRC-CROP-ENVIRONICS

confiance. Au Québec, M. Chrétien n'obtient la confiance que de 26 % de la population.

■ Un peu plus d'un Québécois adulte sur dix (13 %) affirme qu'il quitterait le Québec s'il devenait souverain. Cette proportion atteint 47 % chez les Québécois dont le français n'est pas la langue d'usage, comparativement à 7 % chez les francophones.

■ La vaste majorité (79 %) des Québécois sont d'avis que le territoire d'un Québec souverain serait le même que celui de l'actuelle province. Seulement 47 % des non-francophones et 42 % des autres Canadiens partagent ce point de vue.

■ Près de la moitié des Québécois (48 %) pensent que si le Québec devenait souverain, des régions du Québec «devraient avoir le droit» de rester rattachées au Canada; 50 % croient que les nations autochtones du Québec «disposent du droit» de maintenir leurs territoires ancestraux rattachés au Canada; 46 % voudraient que leur région continue de faire partie du Canada.

■ La majorité (72 %) des Canadiens hors Québec et des Québécois (62 %) — francophones comme non francophones — considèrent que le débat actuel sur la partition d'un Québec souverain nuit à la collaboration entre le Québec et les autres provinces.

■ Selon la moitié (49 %) des Québécois, et davantage chez les francophones (54 %) que chez les non-francophones (18 %), le français est menacé au Québec. Cette opinion est partagée par 12 % de la population hors Québec.

■ Encore plus de Québécois (67 %) et de Canadiens hors Québec (38 %) croient que le français est en danger hors Québec.

■ Pour ce qui est de la situation de la langue anglaise au Québec, 59 % des Canadiens hors Québec la considère menacée; au Québec même, 38 % des non-francophones et 8 % des francophones font le même constat.

■ Au Québec, 44 % des Québécois considèrent qu'on ne devrait pas toucher à la loi 101, ce qui est l'avis de 32 % des non-francophones. Environ une personne sur cinq (23 %) pense qu'on devrait l'assouplir, alors que 26 % estiment qu'on devrait plutôt la renforcer.

■ Après répartition au prorata des 15 % d'électeurs discrets, le Parti libéral de Jean Chrétien recueille 50 % des intentions de vote des Canadiens. Le PLC est en avance dans toutes les régions du pays à l'exception du Québec, où il n'obtient que 35 % des intentions de vote, cédant le pas au Bloc québécois qui reçoit l'appui de 53 % des électeurs.

■ Sur la scène provinciale, 56 % des Québécois appuieraient le Parti québécois, alors que les libéraux de Daniel Johnson ne recueillent que 34 % des intentions de vote.

## ÉLECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Deux élections avaient aussi lieu à Terre-Neuve, de même qu'une en Ontario. Celles-ci devaient donner un indice de la popularité du gouvernement Chrétien au Canada anglais et de la force relative des deux formations, conservatrice et réformiste, qui se veulent la solution de rechange de droite aux libéraux. Pour le Reform, l'occasion était également belle de récolter des appuis hors de son bastion de l'Ouest canadien.

Dans Humber-Sainte-Barbe-Baie-Verte, l'ancien fief du premier ministre de Terre-Neuve actuel, Brian Tobin, les libéraux n'ont eu aucun mal à faire élire leur candidat Gerry Byrne. Celui-ci comptait en milieu de soirée sur une majorité confortable de près de 7000 voix. L'appui aux libéraux a cependant grandement chuté entre 1993 et hier.

Dans Labrador, le libéral Lawrence O'Brien a obtenu 38 % des suffrages et succède à Bill Rompkey, nommé l'an dernier au Sénat. Mais les réformistes ont réussi à y obtenir, au-delà d'une deuxième place, un score intéressant (31 %). Là encore, les libéraux ont perdu des plumes en deux ans et demi.

Dans Etobicoke-Nord, en banlieue de Toronto, les électeurs ont opté pour le libéral Roy Cullen, qui occupera le siège délaissé par l'ex-ministre Roy MacLaren, nommé haut-commissaire du Canada à Londres. Les réformistes de Preston Manning, qui ont déployé leurs plus intenses efforts dans Etobicoke-Nord, cherchaient pour leur part à enlever un deuxième siège en Ontario. L'un des éléments clés de leur stratégie consistait à inviter les électeurs à voter réformiste et à déloger le Bloc de son statut d'opposition officielle à Ottawa.

C'est par ailleurs une percée intéressante pour les réformistes dans les Maritimes, où ils n'avaient pu faire mieux que des troisièmes places en 1993. Dans les deux circonscriptions en jeu hier, le Reform n'avait même pas présenté de candidats.

Pour les conservateurs, les résultats d'hier confirment que le chef Jean Charest aura encore fort à faire pour remettre son parti en selle sur la scène nationale.

À la suite des résultats partiels d'hier, la distribution des 295 sièges à la Chambre des communes se lisait comme suit: libéraux 176, Bloc québécois 53, Parti réformiste 52, NPD 9, Parti conservateur 2, deux députés indépendants, un siège (Painéau) toujours en suspens.

POURQUOI J'AIMERAI OXFAM ?

POUR CHANGER LE MONDE

OXFAM-QUÉBEC  
Tél. : (514) 937-1614  
1 800 OXFAM 95

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Hélicopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / Hélicopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559